

DEUX SOCIÉTÉS CULTURELLES
COMPIÉGNOISES
« LE STUDIO » (1931-1935)
ET
« LE PORTIQUE » (1946-1967)

par
François CALLAIS

Evoquer *Le Studio* et *Le Portique*, c'est décrire la vie artistique et intellectuelle compiégnoise à l'époque contemporaine. L'importance de ces deux sociétés m'avait été révélée par leur propre fondateur, Gaston Briet-Daubigny, dont j'avais apprécié la forte personnalité. Grâce à son neveu par alliance, Jean Lévêque, j'avais pu sauvegarder d'importantes archives, désormais déposées à la Bibliothèque Saint-Corneille ¹.

Il s'agit d'évoquer un ensemble de spectacles prestigieux, exceptionnels pour une petite ville de province. Rien de comparable aux sociétés locales utilisant les moyens du bord et réussissant d'ailleurs à maintenir une vie sociale où les arts ont une large place, bien que de plus en plus réduite par la « conserve culturelle » : disques, cinéma, radio, télévision..., instruments sans doute admirables mais dont l'usage est trop souvent étouffant, sinon avilissant.

N'oublions pas que Compiègne, cité royale, fut à plusieurs moments de son histoire un centre intellectuel et artistique important, notamment

(1) Une exposition inaugurée le samedi 4 mars 1978, a permis de montrer l'ensemble des programmes, des photographies, des affiches et les plus intéressants autographes de musiciens et d'écrivains désormais conservés à la Bibliothèque municipale Saint Corneille.

Divers documents avaient été prêtés par Madame Grimbert et par Monsieur Jean Lévêque. Un hommage musical fut rendu au *Portique* par le *Quatuor à cordes de Compiègne*, qui reprit le programme de la séance du 10.2.1949.

De très utiles renseignements m'ont été fournis par Madame Jouhet et Monsieur Durosseau, ainsi que par Mademoiselle Collet et Maître Sevin.

avec sa prestigieuse abbaye, fondée sous le vocable de Sainte Marie, mais plus connue sous le nom de Saint Corneille. Aux XV^e et XVI^e siècles, les Compiégnois jouèrent des *Mystères* et la compagnie des *Enfants Sans Souci* des farces et des moralités ^{1 bis}. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les séjours de la Cour étaient l'occasion de brillants spectacles et la *Comédie Française* se déplaçait. Au XIX^e siècle, Compiègne est une cité aristocratique et bourgeoise, avec une vie mondaine qui culminera lors des *Séries* du Second Empire, réservées cependant à quelques élus. Rappelons que, pour la dernière représentation, le 13 novembre 1869, on donna *La Grammaire* de Labiche et de son collaborateur compiégnois Alphonse Leveaux, utilisant le pseudonyme de Joly. Le spectacle pouvait être aussi militaire, depuis les grands tournois du XIII^e siècle jusqu'aux nombreux *Camps* se succédant de Louis XIV à Louis-Philippe ou même aux *fantasias* des Spahis de naguère.

Les deux guerres mondiales allaient en partie anéantir ce milieu privilégié, déjà découronné par l'absence des souverains si fidèles à Compiègne, depuis les Mérovingiens jusqu'à Napoléon III. *Le Studio* et *Le Portique* redonnèrent à une ville meurtrie des spectacles dignes de son passé.

Nous considérerons successivement : *Le Studio*, de 1931 à 1935, puis, *Le Portique*, de 1946 à 1954, enfin les tentatives pour relancer cette société et la prolongation partielle de ses activités, de 1954 à 1967.

LE STUDIO

1. FONDATION

Sauf quelques esprits lucides, les Français ne savaient pas qu'ils ne jouissaient que d'une trêve au milieu de ce que les historiens considèrent comme une nouvelle « guerre de trente ans », de 1914 à 1945. Un heureux mais fragile équilibre s'établit pourtant de 1926 à 1932 ², avant que la crise économique, les querelles politiques et la montée des périls extérieurs n'aboutissent à la catastrophe.

Compiègne, durement touchée par la guerre, mais glorieuse de l'armistice, achève sa reconstruction. C'est alors une petite ville remarquablement stable. Stabilité démographique, puisque de 1900 à

(1 bis) Voir Alexandre Sorel, page 35 — B.S.H.C. II.

(2) Stabilisation du *Franc Poincaré*, lois sociales de Tardieu et politique de réconciliation européenne, d'ailleurs si téméraire, menée par Briand.

1955, sa population oscille entre dix-sept et vingt mille habitants, reflétant la dévitalisation générale du pays. Stabilité politique, puisque de 1904 à 1935, Fournier-Sarlovèze reste maire de la ville ³. C'est une cité royale mais bourgeoise, très commerçante et vivant en union étroite avec son milieu rural. Située à proximité de Paris, ses nombreux attraits fixent de nouveaux résidents, souvent des retraités aisés. Depuis 1914, malgré quelques sociétés locales et des *tournées* théâtrales, les activités artistiques sont plutôt sommeillantes. Le Syndicat d'Initiatives présente : « Compiègne, cité du calme et des sports ».

Qui va réveiller « les dormeurs de Compiègne » ? *En juillet 1931, un appel est lancé*, afin de grouper, fixer et élargir des initiatives individuelles fugitives ou trop spéciales et développer une vie mondaine intelligente en faisant appel au théâtre, à la musique, aux expositions d'art plastique, aux réunions diverses. Le succès est immédiat et massif. Le responsable de l'entreprise, véritable magicien, s'appelle Gaston Briet, 1887-1975, compiégnois et violoniste de vocation ⁴. Depuis l'adolescence, il est assez péniblement handicapé par une coxalgie mais il poursuit ses études de violon à Bruxelles pendant trois années, de 1908 à 1910, auprès de maîtres tels que Gevaert, Tinel, Eugène Ysaïe, César Thomson ; à Saint Nectaire, il lie amitié avec le violoncelliste Maurice Maréchal. A vingt-quatre ans, il épouse Madeleine Daubigny ^{4bis}, cantatrice et professeur de chant, d'apparence effacée mais qui jouera un rôle important que son mari reconnaîtra en réunissant leurs deux noms.

Plein d'enthousiasme pour l'art, de générosité dans le goût et les conceptions, avec le sens de la grandeur ; audacieux et n'hésitant pas à solliciter les personnalités les plus haut placées, les traitant de pair à égal, sachant leur inspirer confiance et respect ; très méfiant et exigeant, voulant tout contrôler, d'une ténacité confinante à l'entêtement ; d'un scrupule extrême et d'une intégrité sans égale, d'une courtoisie très « vieille France » mais paraissant presque méprisante dans un monde où

(3) Elu d'une droite catholique et sociale, opposée à une gauche alors avant tout anticléricale et loin d'être entièrement collectiviste.

(4) Gaston Briet-Daubigny naquit à Clermont-Ferrand d'un père militaire d'origine nivernaise et d'une mère compiégnoise. Violoniste d'orchestre et même quelque temps photographe d'art à Paris, avant de se fixer à Compiègne, au 12, boulevard Victor Hugo, puis dans la maison familiale du 8, avenue Thiers, où il mourra le 12 octobre 1975. Cette maison, construite en 1820, est la plus ancienne des *Avenues*, elle appartenait à la famille Raunet.

(4 bis) Pseudonyme formé d'après le nom de son pays d'origine : Aubigny sur Nère (Cher), porté par Madeleine Letourneau (1880-1966).

le laisser-aller et la grossièreté deviennent des vertus : tel était Briet-Daubigny.

L'excellent journaliste Jacques Mermet, dans un article intitulé : *Un heureux essai de décentralisation artistique — Le Studio de Compiègne* (5), rappelle l'origine et les buts du nouveau groupement : « Le Studio renoue une ancienne et glorieuse tradition, celle des salons littéraires dont s'enorgueillissaient autrefois bien des villes de province. De petits groupes de gens de goût se formaient. Des réunions charmantes étaient consacrées à la musique, à l'art, à la littérature, à toutes les choses de l'esprit, ces choses qui rendent l'existence agréable et douce et qui font que la vie mérite d'être vécue.

Ces salons et ces cercles pouvaient suffire à l'étroite existence provinciale d'autrefois. Les temps modernes ont d'autres exigences, il leur faut plus d'air, plus de vie, des conceptions plus larges. Aussi les petits cénacles littéraires et artistiques du temps passé se sont anémiés et sont morts. Leur place était demeurée inoccupée et il en était résulté un vide dans la cité.

A ces salons fermés, il aurait fallu substituer, beaucoup plus tôt, des formations plus généreusement ouvertes, se donnant mission de dispenser à tous le plaisir du beau et du vrai.

C'est de cette idée qu'est né le Studio.

Dans l'appel qu'il adressait aux Compiègnais en juillet 1931 il était dit : « Comme la plupart des villes situées trop près de Paris, Compiègne et ses environs souffrent par manque de distractions intellectuelles. Si notre belle contrée est dotée de grands attraits sportifs de toutes sortes, elle n'en compte que bien peu dans le domaine des autres éléments...

...Ainsi, à l'origine même du Studio, on constate une nécessité matérielle et proprement compiégnaise. Le Studio répond aux besoins du temps, aux aspirations d'une population éclairée, demeurée fidèle à la vieille culture française et attachée à tout ce qui faisait « l'honnête homme » selon le sens que nos pères accordaient à cette expression.

Compiègne se devait donc de prendre cette initiative de décentralisation artistique et littéraire, donnant ainsi à d'autres villes un magnifique exemple qui mérite d'être suivi

...Ici, nous voudrions dissiper un malentendu dont quelques échos nous sont parvenus. Contrairement à ce que croient certains, le Studio

(5) Paru dans le *Progrès de l'Oise* du 27.9.1933. Il y eut un véritable enthousiasme dont témoigne le docteur Pierre Wurtz, dans une carte adressée à Briet-Daubigny.

n'est pas une entreprise théâtrale. Son objet n'est pas seulement d'occuper les loisirs des amateurs de spectacles. Son but est plus complet, plus élevé. Le Studio a voulu que ses spectacles composent *une sorte d'anthologie de ce que le théâtre contemporain a produit de meilleur. On a voulu qu'ils joignent la garantie de succès éprouvés à des qualités littéraires attestées par les scènes où ils ont paru pour la première fois.*

En un mot, le public de province n'a vu trop souvent que des pièces du vieux théâtre périmé, alors que le public parisien avait, lui, les scènes d'art. Grâce au Studio, nous avons maintenant cette scène d'art qui nous manquait. Ses programmes réalisent l'harmonie dans la diversité et ravivent le feu sacré de l'esprit ».

2. FONCTIONNEMENT

Le Studio se veut donc un exemple de décentralisation artistique et une scène d'art à l'égal de Paris. Cela explique la présence dans le *Comité de Patronage* de Batbedat, directeur du *Studio des Champs-Élysées* ; son nom n'apparaît d'ailleurs que lors du lancement mais explique le titre adopté par le groupe compiégnois. Dans ce même comité, on trouve naturellement le Sous-Préfet, Rousselot, le commandant de la Place, le général de Ganay, le conservateur des Musées du Château, Sarradin, le député, le marquis de l'Aigle ; le maire, Fournier-Sarlovèze, n'y apparaissant curieusement qu'à partir de 1933 ; c'est-à-dire après la crise qui va transformer le véritable organe de direction dit *Comité administratif*. En effet, par une lettre datée du 15 novembre 1933, Briet-Daubigny, répondant à un message de gratitude du comité, déclare : « Si je me suis éloigné des travaux du Comité pour des motifs personnels, c'est davantage pour ne pas priver notre groupe de certaines sympathies locales et morales que ne n'ai jamais su conquérir et dont l'apport fut impossible par ma présence »⁶. Le colonel Collet est alors devenu président du Comité administratif, c'est une personnalité très active et d'une autorité naturelle mais qui devra faire face à des difficultés croissantes ; de plus il n'a pas la connaissance des milieux artistiques et l'entregent de son prédécesseur⁷. La vice-présidence fut successivement assurée par le colonel Sutterlin, en 1931-33⁸, puis par le

(6) Lettre adressée à Paul Gauvin, secrétaire-trésorier.

(7) Le colonel Collet prit sa retraite à Compiègne en 1929, au 4 avenue de la Madeleine ; après la mort de sa femme, en 1944, il s'établit à Noyon et y mourut en 1957.

(8) Futur président du Comité de *La Croix Rouge*.

comte de Thannberg, en 1933-35⁹ ; le secrétariat par Paul Janin, en 1931-32¹⁰, puis par Maître Mouret, notaire, en 1932-33, enfin par Paul Gauvin, caissier de la Banque de France, en 1933-35. Il y eut d'abord un trésorier distinct, Thory, directeur de banque, puis la charge fut rattachée à celle de secrétaire en 1932. Les autres membres fondateurs du comité furent Jacques Mourichon¹¹, Trabucco, professeur de philosophie au Collège, Maître Verzeaux, avoué. Si Thory et Trabucco se retirent en 1933, arrivent alors Gauvin, Maître Chereau, notaire, Burnier, ingénieur et Mlle Maingourd, professeur de piano.

L'affluence est telle que les manifestations prévues initialement dans un hôtel particulier, puis dans la salle des Fêtes de l'hôtel de Flandre, se déroulent au *Nouveau Théâtre*¹², malheureusement pas toujours disponible, ce qui oblige à utiliser, notamment en 1932-33, le *Théâtre Municipal*, ou théâtre Louis XVI, rue Vivenel, dont la capacité est insuffisante si l'on ne tient compte que des bonnes places¹³. Le seuil de rentabilité est estimé à quatre cents cotisations. Or, dès la première année, on dépasse cinq cents inscriptions, chiffre qu'il faut limiter dès l'année suivante, faute d'une salle assez vaste ; en mai 1934, les cotisations sont tombés à 272.

L'abonnement annuel est fixé, pour 1931-32, à 125 F, il passera en 1932-35 à 150 F¹⁴.

On est assuré de douze spectacles par saison : quatre séances théâtrales, quatre musicales, quatre conférences ; s'y ajoutent douze réunions mondaines, dites *Les Heures à danser-Thés-Bridges*, se tenant

(9) Capitaine de réserve, il commande l'*Escadron Curély*, sorte de préparation militaire, à cheval, pour les jeunes bourgeois de Compiègne ; président de la société *Les Amis des Arts*, depuis 1927 ; président de la section royaliste d'*Action Française*.

(10) Architecte, fut « Architecte ordinaire du Château », de 1936 à 1944.

(11) Industriel, futur président de la *Société Historique*.

(12) Cinéma fondé, en face de l'église Saint Jacques, en 1926, et tenu par la famille Pinson depuis 1930. La salle possédait plus de neuf cents places. Depuis 1977, ce sont *Les Dyanes*.

(13) Construit sous Louis XVI, par le Dreux de la Châtre, décoré sous Louis-Philippe, par Robit, en style pompéien. C'était une salle délicieuse, pourvue d'une excellente acoustique ; il n'y avait que 350 bonnes places, les deuxièmes galeries exclues. Ce théâtre ne fut plus entretenu et, en 1971, on le détruisit pour en faire un parking.

(14) Le traitement mensuel d'un instituteur débutant, en 1936, étant de 822 F, l'abonnement au *Studio* en représentait environ le cinquième.

(15) Vu la parfaite gestion financière, la deuxième saison comporte trois représentations supplémentaires *de gala*.

au Palace-Hôtel, en 1932-33, puis à l'hôtel du Rond-Royal en 1933-35 ¹⁶. La première année, il y aura également six expositions de peintures ¹⁷.

La saison théâtrale s'inscrit entre *Le Paquebot Tenacity* et *Tovaritch*, mais en fait le théâtre *de boulevard* l'emporte très nettement. Les conférences sont données par des vedettes de la littérature ou de la politique, sauf deux soirées poétiques avec Mme Dussane ; c'est tout à fait le style de l'*Université des Annales* que dirigeait alors Yvonne Sarcey. La musique, exclusivement de chambre ou de soliste, fait aussi une large place au chant et à la danse ; le répertoire et les interprètes, tout y est d'une très grande qualité. Plusieurs des artistes se retrouveront au *Portique*, particulièrement Maurice Maréchal et Lélia Gousseau.

La fin du *Studio* est marquée par un échange de lettres entre Briet-Daubigny et le colonel Collet ¹⁸, le premier ne veut plus cautionner une société qui risque de ne pas respecter les intentions du fondateur, le second répond que, de toute façon, le nombre d'adhérents a trop diminué pour que l'on poursuive. Il y aura cependant des prolongements et le comte de Thannberg organisera plusieurs concerts mais sous sa seule responsabilité et sans citer *Le Studio* dont il tente de prendre le relais ^{18 bis}.

Briet-Daubigny continue à remuer divers projets et notamment celui de transformer Compiègne, grâce à son Château et à son Théâtre Impérial, en un « grand rendez-vous de l'art international » ¹⁹ ; mais c'est la seconde guerre mondiale.

(16) Les réunions se font en costume de ville.

(17) Les artistes exposés étant : G. Simonet, Henry Philippot (père de l'architecte Jean et de l'archéologue Jacques), J. Lambert, Marie Pastrel, Benoist-Gironnière, Mlle de Villeuve-Esclapon.

(18) Lettres du 25 et du 30.10.1935, précédant l'assemblée générale du 14.11.1935.

(18 bis) Par exemple l'*Orchestre symphonique de Paris*, et Renée Mathé, de l'Opéra, le 29 juin 1936 ; cette même année, André Maurois parle aux *Anciens Elèves du Collège de Humour et Poésie*.

(19) Projet déposé à la Mairie, peu avant la guerre, et rappelé par Briet-Daubigny dans un texte daté de 1951 :

« En 1938 j'ai déposé à la Mairie, une étude minutieuse à l'époque où le Portique était le Studio, étude qui eut fait de Compiègne, de son château et de son Théâtre Impérial vraiment un grand rendez-vous de l'art international. Cela de Juin à fin Août, au moyen d'une semaine réservée à chaque nation, financée par chaque Etat pour l'envoi de leurs Compagnies théâtrales, de leurs grands orchestres, de leurs ballets et de toutes leurs célébrités... Une sorte de Lourdes artistique à Compiègne, si la comparaison n'est pas profane.



LE PORTIQUE

1. FONDATION

Sous l'occupation, la vie intellectuelle et artistique bouillonne dans la capitale, alors que la province est plongée dans la nuit. Compiègne, toute proche, subit un véritable supplice de Tantale qui s'exacerbe après la *Libération*, d'autant plus que les communications restent difficiles et Paris relativement peu accessible ; aussi quel éblouissement et quelle émotion lorsque l'orchestre des Cadets du Conservatoire inaugurera, en Janvier 1947, la première saison du *Portique* !

Il y avait fallu un long travail de préparation. Dès 1945, Briet-Daubigny était vivement sollicité de relancer *Le Studio* ; il concevait cependant une formule plus large et plus durable, « mais sans le Studio, le Portique n'aurait pas existé... Le Portique n'est que son aboutissement, son prolongement, son achèvement, une formule de résurrection. »²⁰.

C'est le 24 octobre 1946 qu'est déclarée à la Sous-Préfecture *Le Portique, Société philotechnique*²¹. Cette association se propose trois buts :

- 1) présenter des spectacles parisiens de qualité ;

« Tout ici s'y prête : les souvenirs historiques, la situation géographique, la proximité de Paris, les Monuments, les Forêts, la grâce du Pays, encore un peu Ile de France, tout, sauf peut-être une hôtellerie point assez nombreuses mais dont la situation changera.

« D'aucuns, ils sont nombreux, objecteront qu'un tel projet n'est point réalisable ni rentable. Voici cependant, entre plusieurs autres, un fait qui remonte à l'an dernier. En 1950, la ville de Bordeaux votait 15.000.000 pour son premier festival — Elle encaissa excédentairement aux mêmes périodes annuelles, 22.000.000 de ressources nouvelles et de taxes locales supplémentaires — Ces chiffres sont éloquentes n'est-ce pas pour la prospérité et l'activité du commerce local en période festivalienne et pour la fructueuse opération que réalisa la ville. — Strasbourg bat actuellement tous les records de la réussite.

« Tout cela est-il possible à Compiègne ? Oui, à condition de faire neuf, audacieux, jeune dans un édifice approprié.

« Le Théâtre Impérial est un modèle pour le genre, mais faut-il pouvoir le terminer de manière à l'exploiter efficacement, et économiquement, c'est-à-dire en été uniquement.

« L'Etat seul est en mesure de réaliser de tels travaux (de l'ordre de plusieurs dizaines de millions) et de s'y intéresser si des objectifs précis lui sont soumis, en partant nécessairement d'une exploitation qui incarne le prestige de l'art français à l'étranger, et au moyen d'échanges en partant de l'étranger. Et pourquoi pas aussi un Centre d'Accueil pour Artistes étrangers à une époque où les Centres d'accueils...»

(20) Texte de Briet-Daubigny, écrit en 1950.

(21) Ce titre évoque le Poecile d'Athènes, portique abritant des chefs d'œuvre de peinture et de sculpture.

- 2) former un public exigeant et cultivé ;
- 3) encourager de jeunes talents grâce à des dotations importantes.

Un aménagement financier doit permettre de proposer douze spectacles par saison, en plus d'une dotation annuelle. Le mécénat particulier disparaît et doit être relayé par le mécénat collectif. L'économie doit permettre la générosité et Briet-Daubigny a cette belle formule : « Donner et recevoir d'un seul geste ». Il s'agit de développer un échange entre Paris et la Province où chaque partenaire apportera quelque chose et Compiègne ambitionne d'être ce relais entre la capitale et le reste du pays. Il faut souligner que *Le Portique* fonctionnera sans aucune subvention et qu'il refusera même les propositions d'aide financière, comme le prouve une lettre de Briet-Daubigny au maire Jean Legendre ²².

Cependant les services de la Ville apportent une précieuse aide technique et la charge de recevoir dignement les personnalités ou les formations prestigieuses sera allégée grâce à l'Hôtel de Ville et à la Sous-Préfecture.

On s'efforce après 1945 à une certaine décentralisation artistique, par exemple au profit de Nancy, de Strasbourg... Compiègne cherche à en bénéficier et ébauche une *coopération intellectuelle* par l'enseignement, c'est ainsi qu'en juillet 1949, *Le Portique* devient « *Université Philotechnique de Compiègne* » (représentation et création des apports de la pensée : Lettres, Poésie, Musique, Danse, Théâtre, etc...). Compiègne ne retrouvera une université, d'ailleurs sur un plan très différent, qu'en 1973, et désignée alors par les sigles U.T.C. (Université Technologique de Compiègne).

(22) Lettre du 17 septembre 1952.

« Il nous est très agréable, Monsieur le Maire, de vous remercier très chaleureusement pour votre proposition d'une subvention. Nous apprécions hautement votre offre, mais si nous la déclinons c'est que nous sommes assurés qu'elle ne serait guère populaire aux yeux d'aucun et qu'enfin, et surtout, une subvention d'origine municipale ou nationale, risquerait de fausser complètement notre formule, formule qui comprend, il faut bien le retenir, un programme qui constitue un tout orthodoxe au moyen d'une part, de dotations annuelles et triennales et, d'autre part, de douze manifestations par saison. Dans l'esprit d'un tel programme, provoquer ou accepter une subvention ne serait-ce pas courir le risque de nous entendre dire que nous donnons de la main droite ce que nous recevons de la main gauche...

« — Je le crains fort, et je pense que vous serez de mon avis.

« — Le Portique doit continuer à vivre de ses moyens propres comme il le fait depuis six ans, ou disparaître faute de salle ».

2. FONCTIONNEMENT

Trois comités sont immédiatement établis et subsisteront jusqu'à la fin :

1) *Le Comité Directeur*, d'une remarquable stabilité avec : — Gaston Briet-Daubigny, fondateur et secrétaire artistique — Roger Lamy, secrétaire administratif ²⁴ — Jacques Mourichon ²⁵ — Walther Demarche ²⁶ — Serge Jouhet ²⁷ — Maître Roger Sevin — Paul-Emile Fontaine ²⁸ — Henry Barraud²⁹.

2) *Le Comité de la Cité*, dont le rôle est un patronage honorifique ; sa composition est beaucoup plus changeante puisqu'il est formé d'élus et de représentants des pouvoirs publics :

En 1947, il y a : — Lobut, Sous-Préfet — James de Rothschild, maire — Jean Legendre, député — Le chanoine Delvigne, curé de Saint-Jacques — Jean Vernet-Ruiz, conservateur des Musées du Château — le colonel Nérot, commandant de Place.

En 1954, il y a : — Brachard, Sous-Préfet — James de Rothschild, à titre personnel — Jean Legendre, député — Max Terrier, conservateur des musées du Château — Martinez-Arnould, président du Tribunal — de Verdilhac (remplaçant Barbare), procureur de la République — le docteur Gand, conseiller général — Amédée Bouquerel, sénateur — Martin, proviseur du lycée Pierre d'Ailly.

3) *Le Comité Majeur* siège à Paris et comprend : Georges Duhamel, Jean Paulhan, Jean-Louis Barrault, Robert Casadesus ³⁰,

(24) Se retire en Bretagne dès 1954, ses comptes sont approuvés par le Comité en 1956.

(25) Conseiller municipal sans interruption de 1941 à 1971. Meurt en avril 1972. M. et Mme Mourichon reçoivent généreusement les invités du *Portique* dans leur maison, au 3 rue de Seroux.

(26) Directeur des usines Englebert à Clairoux (actuellement Uniroyal), de nationalité belge.

(27) Professeur de philosophie au Collège. Participera à d'importantes émissions culturelles de la Radiodiffusion Nationale (*Analyse spectrale de l'occident*).

(28) Agent consulaire qui habite Paris jusqu'en 1948 et part pour le Maroc.

(29) Compositeur de musique, directeur des émissions musicales à la Radiodiffusion Nationale ; il possédait une maison à Compiègne, rue du Petit Château et sa femme était depuis longtemps liée aux Briet-Daubigny.

(30) Célèbre pianiste.

Jacques Thibaud ³¹, André Certes ³², André Maurois, Jean Anouilh, Maurice Maréchal, Claude Delvincourt ^{32bis}, Henry Barraud, les cinq derniers joueront un rôle particulièrement actif.

Le Portique est très encouragé par Jacques Jaujard, directeur général des Arts et Lettres, le Comité Majeur et les jurys des dotations se réunissent d'ailleurs dans l'hôtel du 52 rue Saint-Dominique ; ainsi que par Mlle Laurent, spécialement chargée de la décentralisation artistique.

La question des *salles de spectacles* est particulièrement difficile à régler ³³ puisque les *Salles Saint-Nicolas* et même le *Théâtre Louis XVI* de la rue Vivenel sont de capacité insuffisante. On compte régulièrement huit à neuf cents spectateurs et, dans certaines occasions, beaucoup plus encore. Le *Grand Théâtre Impérial*, construit par Ancelot en 1866-70, offre un millier de places mais pour l'obtenir, il faut une autorisation très exceptionnelle et une assurance coûteuse, aussi ne sera-t-il utilisé qu'une seule fois, le 9 mai 1948, pour *Jeanne au bûcher*. Le *Théâtre Pinson*, rue du Port à Bateaux, peut contenir 1 250 places, mais la salle est peu agréable ³⁴. Reste le *Nouveau Théâtre*, avec 912 places, mais ramenées à 760 seulement en 1951, à la suite de travaux de rénovation ; *Le Portique* sera obligé de renoncer à deux cents candidats sociétaires ! ³⁵. Il est particulièrement difficile de faire venir les grands orchestres ou les ballets importants, ainsi que les pièces à décor construit, il faut souvent se résigner à *jouer dans les rideaux*, les sociétaires fournissent d'ailleurs souvent les éléments du décor. Sans compter les aléas climatiques, il n'est pas commode non plus de trouver un cadre en plein air. Cependant, on jouera *Phèdre*, le 27 juin 1951, dans la Cour d'Honneur du Château, mais le parc de Songeons sera refusé pour le dernier spectacle de la saison 1953-54. Un double refus de salle, Théâtre Impérial puis Théâtre

(31) Célèbre violoniste.

(32) Célèbre chanteur.

(32 bis) Directeur du Conservatoire National de Paris, fondateur en 1942 de l'*Orchestre des Cadets* permettant à ses élèves d'échapper au *Service du Travail Obligatoire* (S.T.O.). Ce fut le meilleur ami du *Portique*.

(33) L'inauguration du *Centre Culturel*, en octobre 1979, a-t-elle réglé cette difficulté ? La grande salle n'a que 750 places pour une ville de 50 000 habitants, alors que 900 places étaient insuffisantes pour une ville de 18 000 habitants.

(34) Il faut d'ailleurs démonter les premières rangées de fauteuils pour installer les formations importantes. Le théâtre Pinson était situé en face des abattoirs, remplacés par le *Centre Franklin* de l'Université.

(35) Cette réduction massive écœurera Briet-Daubigny. Tout en restant très prospère le *Portique* doit renoncer à se développer.

Pinson, obligera, en avril 1952, à modifier in extremis le programme de deux spectacles prévus : l'orchestre de la Radiodiffusion Nationale comprenant cent exécutants et l'opéra-ballet Orphée, cent quatorze interprètes. Cette question de la salle restera jusqu'au bout une hantise et provoquera finalement l'arrêt des manifestations du *Portique*.

La crise municipale, d'avril 1953 à février 1954, va encore compliquer les choses et entraver particulièrement la dernière saison. Aux élections de 1953, les listes *de gauche* et celle *de droite* obtiennent à peu près le même nombre de sièges. Jean Legendre se maintient difficilement pendant dix mois, profitant des dissensions de la gauche qui finit par l'éliminer au profit d'une doublure de James de Rothschild, Henri Adnot. *Le Portique* subit par deux fois le contre-coup de cette crise :

1) Le 27 novembre 1953, la réception d'Henri Dutilleux et de l'orchestre National doit être prise en charge par l'association ³⁶.

2) En juin 1954, le spectacle prévu au parc de Songeons, *Ondine* de Jean Giraudoux, doit être annulé, Adnot ayant cru devoir refuser l'entrée du parc ³⁷.

L'effectif des sociétaires s'est maintenu jusqu'en 1951 au-dessus de neuf cents inscrits, ce qui correspondait à 5 % de la population de Compiègne qui ne dépassait pas alors 18 000 habitants. Après 1951, à

(36) Lettre de Jean Legendre, du 28.11.1953 :

« Vous m'aviez demandé d'accueillir lundi après-midi à l'hôtel de Ville, M. Dutilleux lauréat du Prix du « Portique » et les Membres de l'orchestre National qui viennent inaugurer votre saison de Compiègne.

Vous savez tout l'intérêt que j'attache à votre Œuvre exceptionnelle qui porte très loin le renom de notre Cité, aussi vous avais-je répondu favorablement. Mais hier, au cours de la séance du Conseil Municipal, un certain nombre de conseillers dont un Membre du Comité d'Honneur du Portique, ont émis de vives réserves à l'encontre du budget de réceptions qu'ils avaient cependant, pour la plupart, voté.

Dans ces conditions, et pour éviter toutes critiques à l'avenir, j'ai pris la décision de supprimer toutes les réceptions, sauf celle donnée à l'occasion de la Fête Nationale du 11 novembre et vous en ai aussitôt informé. Vous avez alors vivement insisté pour que le programme prévu soit réalisé et m'avez offert de prendre au compte de votre Société le montant de la dépense. J'ai accepté cette solution qui rappelle la formule des auberges espagnoles : « On y boit ce qu'on apporte ! ».

« En m'excusant de devoir user de ce procédé peu digne d'une Ville comme la nôtre à votre égard, comme à l'égard de vos invité de marque, ... ».

L'allusion au « membre du Comité d'honneur » concerne James de Rothschild.

(37) Lettres de Briet-Daubigny du 31 mai 1954, d'Henri Adnot du 5 juin et de Briet-Daubigny du 17 juin.

cause d'une salle rétrécie, il faudra limiter volontairement les inscriptions, mais elles ne descendront pas en dessous de 754.

Les cotisations augmentent naturellement avec l'inflation constante, mais tendent à diminuer en valeur réelle. La cotisation annuelle est de 1 250 F en 1847, soit 1/5^e du traitement mensuel d'un instituteur à un échelon moyen (6 750 F) ; elle passe à 3 500 F en 1951, soit 1/7^e du traitement considéré ci-dessus (26 000) ; enfin elle est de 4 000 F en 1954, soit un peu plus du 1/10^e du même traitement (38 000 F). La collecte est organisée d'une façon ingénieuse et systématique³⁸. Le recrutement géographique des sociétaires s'étend jusqu'à Ham, Villers-Cotterêts, Noyon, Crépy et Saint-Just. Toutes les catégories sociales sont représentées, l'atmosphère est familiale, ni mondanité, ni snobisme. Il y a toujours un certain nombre de places réservées gratuites : vingt-cinq sont attribuées à chaque séance aux *collégiens*, d'autres vont aux *Comités d'entreprises* des usines, mais ce n'est qu'un demi succès. Pour *Jeanne au Bûcher*, le 9 juin 1948, il y aura quatre cents places gratuites, situées aux deuxièmes galeries et des hauts-parleurs seront installés sur la place du Château. Le placement est aléatoire car on ne peut pas réserver à l'avance, ce qui suscite des protestations³⁹. Il y a même des incidents protocolaires⁴⁰.

Il faut faire preuve d'ingéniosité afin d'échapper à la fiscalité⁴¹. S'il n'y a pas de publicité, du moins la presse offre une aide importante. D'abord la presse locale, encore nombreuses et diverse au lendemain de la guerre. L'*Union* de Reims, publie alors une édition pour le département de l'Oise. *Le Progrès de l'Oise*, doyen solide, appartenant au comte de Grammont-Crillon, va bientôt absorber *l'Oise Républicaine* de Jean Legendre et *Le Courrier de l'Oise*. Citons encore : *La Semaine de l'Oise-Matin* que la famille Bourson imprime à la place de *La Gazette*

(38) Compiègne et ses environs sont divisés en secteurs répartis entre des équipes de secrétaires-délégués, sous le contrôle de M. Tainturier ; on relève les noms de M. Prince, Mlle Darras, Mme Cazeneuve, Mme Jouhet, Mme Mine, Mme Pinget-Foch.

(39) Notamment de la part des médecins.

(40) Les conseillers municipaux quittent la salle lors de la représentation de *l'Otage* car Claudel s'est installé, avec sa famille, dans les fauteuils d'orchestre réservés aux édiles. M. Durussel, commissaire en chef, a toujours fort à faire.

(41) Le Portique est une société fermée qui, jusqu'en janvier 1949, jouit d'une dispense de taxe à condition de ne faire ni publicité ni vente au guichet. Il faudra ensuite subir la loi commune mais, en janvier 1951, on obtient un contrat à forfait. Les taxes perçues par la Ville seront remboursées (document de 1949). La perception des droits d'auteurs provoque divers litiges.

de *l'Oise*⁴² et enfin *Le Messenger*⁴³. La chronique du Portique est tenue dans ces diverses feuilles par une critique universitaire indépendante et de qualité : Mme Jouhet signe J.B. (Jouhet-Baudot), Roger Judrin signe Pierre Dufouet, Michel Drucker signe Thulène ou Yorrick⁴⁴, Bellot signe R.G.B.⁴⁵, Geneviève Chanroux signe G.C., Simone Carrat signe B. Otienne⁴⁶, cette dernière entre en conflit avec Briet-Daubigny qui l'accuse d'être trop sévère ; on trouve aussi Yvonne Hazebrouck^{46 bis}. Les coupures de *l'Argus de la Presse* montrent le rayonnement du *Portique*⁴⁷. Dans la presse parisienne, on peut relever les articles de Francis Ambrière, dans *Le Figaro Littéraire*, de Bernard Gavoty, signant Clarendon dans *Le Figaro*, de Daniel-Lesur, dans *Opéra*, du journal *Combat*. La Radiodiffusion Nationale retransmettra plusieurs des spectacles donnés à Compiègne.

DEUX ÉCHECS

Une si grande entreprise ne pouvait pas connaître que des succès et il faut signaler au moins deux échecs dus à une vision trop utopique.

1) Les dotations devaient être attribuées par jugement des sociétaires-donateurs, ceux de 1947, avec un seul représentant par famille, après un premier arbitrage exercé par un jury de spécialistes. Le système fut essayé en octobre 1947, pour le prix de Composition Musicale, puis en janvier 1948, pour le prix d'Interprétation Musicale ; cette dernière séance fut inutilement tumultueuse et l'article de Raymond Charpentier en rend bien compte⁴⁸. Les statuts furent modifiés à la suite d'un référendum (le 24 février 1948) et désormais le

(42) Ayant paru sous l'occupation ce titre est supprimé.

(43) Avant 1939, la verve de son directeur, Paul Arène, en faisait le succès.

(44) Le premier est le *fou* d'Henri III, on connaît le second dans *Hamlet*.

(45) Directeur de l'école Hersan et poète.

(46) Professeur de lettres au Collège.

(46 bis) Professeur de musique au Collège.

(47) De la Belgique à l'Algérie et au Maroc.

(48) Article publié dans la revue *Arts* le 20 février 1948 :

« Le règlement dispose expressément que le prix doit être attribué non point à un virtuose apte « à des prouesses instrumentales extraordinaires », mais à celui qui se distingue par « l'interprétation musicale la plus intelligente entre trois postulants jouant des instruments différents ». Soit ! Mais le problème ici se complique. Il est déjà malaisé de faire coïncider l'opinion des jurés lorsqu'ils ont à se prononcer entre des virtuoses jouant un même morceau dans des conditions identiques. La formule du Portique, qui

jury fut seul à choisir. Cette tentative de faire participer l'assistance s'était donc révélée démagogique et illusoire.

2) Compiègne avait l'ambition de jouer le rôle de relais entre Paris et la province. *Le Portique* veut essaimer, sous le patronage du *Comité Majeur*, c'est le but essentiel et le vœu le plus cher de Briet-Daubigny qui lance un appel aux directeurs des conservatoires de province, aux maires et aux adjoints responsables des fêtes et même aux curés, touchant ainsi la plupart des villes grandes ou moyennes⁴⁹. La radio et la presse

ressemble à celle du Grand Prix international Mendelssohn, dont Berlin tirait jadis vanité, n'est pas faite pour favoriser un jugement irréprochable et sans conteste.

« Dans un cas de ce genre, le virtuose n'est d'ailleurs pas seul en jeu. Il y a deux autres personnages dont le rôle est important, sinon prépondérant : c'est le chef d'orchestre, et, de surcroît, l'orchestre lui-même. Selon le comportement de ces derniers, l'interprétation du soliste subit de profondes modifications...

« ... Car le prix d'interprétation du Portique a une autre particularité : il n'est pas décerné par le seul aréopage de musiciens appelés à délibérer, mais, sur proposition de ceux-ci, par l'auditoire, c'est-à-dire par les membres de la société.

« Je pense que cette clause devra être révisée dans l'avenir. La vox populi n'est pas, quoi qu'en dise l'adage, toujours infaillible. Il ne paraît d'ailleurs pas très expédient de demander à un jury composé d'éminentes personnalités et de techniciens avisés d'affronter à son tour le jugement d'un public dont l'opinion de masse ne saurait avoir qu'une valeur toute relative, surtout s'il doit se prononcer sur le fond d'une interprétation à l'exclusion de son aspect extérieur. En cette occurrence, le jury, massé sur l'estrade après ses délibérations, fut en butte à des manifestations tumultueuses et interminables. Gentilles d'ailleurs et relativement respectueuses, mais sans aucun résultat pratique. Le calme revint sur le coup de une heure du matin et M. Coddée, finalement proclamé lauréat en vertu de la décision des jurés, se fit acclamer par l'assistance entière. Tout est bien qui finit bien ! ».

(49) Appel lancé par le Comité directeur du Portique :

« Par l'importance de ses dotations annuelles dont l'attribution a été très remarquée, le rayonnement de cette Société a très vite dépassé les limites de la ville où elle s'est constituée. Il a suffi d'un millier d'adhérents fidèles pour assurer chaque année à Compiègne — qui ne compte pas plus de vingt mille habitants — quatre cycles de manifestations comprenant chacun un concert, une représentation théâtrale et une conférence suivie d'un spectacle varié. Il ne s'agit pas d'une entreprise commerciale, soumise aux sujétions de l'argent et du caprice, mais d'une véritable participation des membres de la Société aux fins qui lui sont propres : la formation dans une ville de province d'un public cultivé, averti et exigeant, et sa contribution aux formes les plus authentiques de la vie artistique et littéraire de notre pays. Le succès de cette formule apporte aux problèmes de la décentralisation et de la coopération intellectuelles une solution originale dont l'économie et la générosité sont également exemplaires. Ce qu'il a été possible de réaliser à Compiègne doit pouvoir l'être ailleurs et les Sociétés qui se créeraient ainsi en d'autres villes constitueraient un réseau multipliant l'intérêt et l'efficacité d'une œuvre à laquelle le Comité de Paris du Portique, qui réunit les plus grands noms de la musique, du théâtre et de la littérature, attache autant de prix que la Direction générale des Arts et des Lettres, dont l'attention et l'aide nous ont été extrêmement précieuses dans nos efforts ».

nationale font de la publicité pour ce projet. Il en résulte une intéressante *enquête sur les moyens artistiques de la France d'après-guerre*⁵⁰. Sur environ quarante cinq villes, vingt cinq répondent avec quelque détail mais seulement cinq acceptent en principe de participer à un *Grand Prix National*, de valeur importante, qui serait donné par la province. En fait il n'y aura qu'un seul résultat concret, la collaboration des *Houillères de France*, grâce à leur ingénieur en chef, Faivre d'Arcier, permettant, en janvier 1949, plusieurs représentations de *La guerre de Troie n'aura pas lieu* à Valenciennes-Anzin et à Billy-Montigny.

3. CONTROVERSES ET DIFFICULTES

Les suites de « l'épuration »

Les blessures de l'occupation sont encore loin d'être cicatrisées et certaines frictions d'amour-propre ou susceptibilités prennent parfois l'allure de règlement de compte patriotique. Ainsi, en 1946, Roland Manuel refuse d'être mêlé à Jean Doyen et à Charles Panzéra⁵¹. Au concours de composition musicale, Jean Françaix ayant maintenu la dédicace au Maréchal Pétain de son *Ode à Sully* provoque l'ire des choristes de la Radiodiffusion Nationale⁵² et l'on doit remplacer cette œuvre inédite par *le Diable Boiteux*.

La démission d'Henri Barraud

Après un accident arrivé au violoncelle de Léon Quattrochi, de l'orchestre national, Henri Barraud écrit une lettre dans laquelle il se plaint de l'attitude de Briet-Daubigny⁵³ et démissionne du Comité du

(50) Cette enquête donne d'ailleurs une impression pitoyable de la situation : villes sinistrées, équipements en salles très insuffisants, gestions contestées (tournées ou directeurs sans contrat), théâtres fermés pour cause de sécurité (ainsi à Grenoble, Alençon...).

(51) Jean Doyen, pianiste. Charles Panzéra, chanteur, futur professeur au Conservatoire National de Paris.

(52) Jean Françaix n'avait pas pris exemple sur Paul Claudel qui avait su écrire successivement : *Paroles au Maréchal*, en décembre 1940, et *Au Général de Gaulle*, en septembre 1944.

(53) Lettre du 8 septembre 1949 :

« Je puis vous affirmer que l'œuvre entreprise par le Portique est digne à mes yeux, non seulement de la plus grande sympathie, mais de la plus grande admiration et que M. Briet-Daubigny a obtenu dans son activité avec des moyens de plus réduits, des résultats quasi-miraculeux. →

Portique, il en restera cependant un précieux conseiller. Cette lettre éclaire certains aspects de la personnalité du fondateur du *Portique*, son efficacité mais aussi son caractère entier et exigeant.

Les « Jeunesses Musicales de France »

Fin janvier 1952, Mlle Hazebrouck, professeur de musique au lycée, fonde une section des J.M.F., ce qui, dès octobre 1951, a provoqué l'inquiétude de Briet-Daubigny qui craint double emploi et concurrence. M. Jouhet doit intervenir afin de défendre l'initiative de sa collègue et insister sur la solidarité entre les deux entreprises qui ne touchent pas le même public et ne sont pas à la même échelle⁵⁴. Il faut dire que Briet-Daubigny est particulièrement attaché, par sa formation, à la partie musicale du *Portique* qu'il tend d'ailleurs à développer au détriment des autres secteurs.

Les Mains Sales de J.-P. Sartre, spectacle présenté par le Théâtre Antoine

C'était le premier spectacle de la saison, prévu pour le 25 octobre 1949. Certains milieux catholiques vont s'effrayer de ce qu'ils considèrent comme une provocation. Le *Bulletin Religieux du Diocèse de Beauvais* demande aux catholiques de s'abstenir d'assister à la représentation⁵⁵. Les responsables pour le canton de Compiègne de

« Toutefois, il me faut bien dire que dans ce souci évidemment très louable de servir avant tout et exclusivement les intérêts du « Portique », il est arrivé trop souvent à M. Briet-Daubigny de négliger complètement les intérêts des grandes Administrations auxquelles il s'adressait pour soutenir ses efforts. C'est ce qui l'a conduit à indisposer d'une façon très regrettable et très gênante pour moi-même, les trois ou quatre directeurs hiérarchiquement au-dessus de moi dans la Radiodiffusion avec lesquels il a eu des contacts, et tout particulièrement M. Porché, M. Gilson et M. Luc ».

H. Barraud incrimine ensuite le caractère trop entier et autoritaire de Briet-Daubigny.

(54) Les J.M.F. présentent des séances musicales spécialement destinées à l'initiation des jeunes générations, en principe n'ayant pas atteint trente ans. Lettre de Serge Jouhet du 7 octobre 1951 : « Ni pratiquement, ni théoriquement, l'éventuelle formation d'un groupe de J.M. ne saurait, je le pense vraiment, porter le moindre ombrage ni le moindre préjudice au Portique. Pratiquement il n'y a pas au Portique deux sociétés qui y vont pour la seule et unique musique. Il est vrai au contraire qu'un bon nombre y vient *pour* la musique *aussi* et heureux qu'on lui fasse toujours place. Plus nombreux sans doute ceux qui viennent *malgré* la musique.

Le seul effet que je puisse prévoir pour le Portique si les J.M. arrivent à vivre ici, c'est au bout de quelque temps de voir diminuer la proportion de ceux qui viennent subir la musique et augmenter celle des convertis qui viendront s'en réjouir ».

(55) Extrait du *Bulletin religieux du diocèse de Beauvais* — Février 1949 n° 4, donnant le décret du Saint-Office, du 30 octobre 1949, condamnant « toutes les œuvres de Jean-Paul Sartre », qui seront désormais insérées à l'Index. Le tract signé *Les catholiques de l'Oise* précise : « C'est pourquoi nous vous avertissons que les catholiques ne peuvent pas

l'*Union Catholique de l'Oise* protestent le 18 octobre ⁵⁶. Briet-Daubigny craignant de voir une grande partie de sa clientèle catholique désertier se résigne et annule le spectacle. M. Jouhet donne alors sa démission et demande que sa lettre de protestation soit rendue publique ⁵⁷, puis accepte de rester, mais le Comité directeur du *Portique* publie dans la presse un communiqué assez cinglant ⁵⁸, provoquant à son tour une lettre

en conscience assister à une pièce d'un auteur condamné par l'Eglise, même s'ils estiment que leur foi ne court aucun danger. Il y a dans cette abstention une question de prudence, de discipline et d'exemple ».

(56) Pétition présentée, le 18 octobre 1949, à Messieurs les Administrateurs du *Portique* par les « présidents et présidentes des différents mouvements d'Action Catholique de Compiègne » et demandant instamment de ne pas faire représenter la pièce de Sartre.

(57) Lettre du 21 octobre 1949 : « Je sais que vous avez cru en agissant ainsi sauver le *Portique* d'un péril de mort. Je ne sais si l'avenir vous donnera raison, mais je crois que vous avez cette fois mal jugé. Je suis sûr que cette épreuve devait être franchie et non pas refusée. Elle eut été sans doute la seule de cette espèce qu'il y aurait jamais eu à subir, tandis que ce sera maintenant, en raison du précédent créé, et à chaque occasion, un marchandage épuisant. Je suis sûr que d'avoir victorieusement traversé cette épreuve nous aurait confirmés dans notre meilleure raison d'être, parce que l'immense majorité de nos sociétaires catholiques, et peut-être même tout particulièrement ceux que la qualité de leur foi auraient conduits à donner ce témoignage de soumission qu'on leur demandait et à s'abstenir de venir voir et entendre *Les Mains sales* auraient parfaitement compris que c'était à une exigence d'un ordre différent, mais en quelque sorte parallèle et complémentaire, d'une qualité égale, en tout cas, que nous obéissions nous-mêmes et qu'ils nous auraient conservé leur confiance ».

(58) Publié notamment dans *Le Progrès de l'Oise* du 26 octobre 1949 et intitulé : « Mains propres et Mains sales » :

« Au moment où de Paris cet éclatant hommage est rendu au *Portique*, dont les prix étendent ainsi la réputation loin sur les ondes et à ce même moment où notre institution entre dans le cadre de l'Enseignement Supérieur, nous avons reçu des différentes Associations Catholiques de la ville une pétition, nous demandant de retirer de notre programme la pièce de J.-P. Sartre *Les Mains Sales*, que nous avons annoncée pour ouvrir notre saison le 25 octobre. Cette mise en demeure, qui fait intervenir encore d'autres spectacles projetés, est inacceptable en soi. Mais en raison de l'agitation excessive et imprévue soulevée par l'événement, et en vertu de l'esprit et de la lettre de nos statuts nous interdisant toute polémique politique ou religieuse, nous avons annulé la représentation, malgré les préjudices considérables que représente ce geste.

« Cette décision nous met d'autant plus à l'aise pour exprimer maintenant nos sentiments. Nous savons que le même cas s'est présenté ailleurs, où diverses solutions, élégantes et heureuses, et sans tapage inutile, furent trouvées pour ne priver personne de son devoir ou de son plaisir, c'est-à-dire de ne pas assister ou d'assister aux *Mains sales*. Nous ne pouvons donc que déplorer le zèle intempestif de quelques-uns qui prive beaucoup d'autres d'un spectacle dont la parfaite tenue et la haute valeur intellectuelle et morale sont reconnues de ceux-là mêmes qui, pour d'autres raisons, ont mis à l'index la lecture des œuvres de l'auteur.

du général d'Arras⁵⁹. Cette polémique démontre la puissance et la cohésion de l'église catholique avant le second concile du Vatican et le prestige dont elle disposait dans une ville largement dominée par la bourgeoisie traditionnelle.

Le choix du spectacle

Serge Jouhet met en garde contre l'académisme et réclame par exemple que l'on ne retienne la Comédie Française, très coûteuse, que pour les spectacles classiques où elle excelle. Il ne faut pas non plus se laisser prendre au prestige des ténors de la politique dont les conférences sont banales. « Ne sacrifions surtout pas aux réputations faites et surfaites, celles qui se font et d'une manière générale à l'âge et à la sécurité, la jeunesse et l'audace. Ce sont elles, j'en suis sûr, qui intéressent le plus et le mieux ceux qui vous suivent »⁶⁰.

Jusqu'en janvier 1950, *Le Portique* eut un agent de liaison à Paris, J.-J. Daubin, de la Comédie Française, dont la femme dirigeait une troupe, mais cela finit par une brouille. Briet-Daubigny veut prospecter et tout décider par lui-même, il a laissé une volumineuse correspondance avec les directeurs de compagnies et de théâtres ; on y voit les contrats étudiés minutieusement, toujours le refus de la médiocrité et souvent des propos acides.

« Nous aurions cru inutile d'avoir à répéter que le Portique n'est rattaché à aucune formation religieuse ou politique, que tout son effort est orienté vers la présentation des œuvres les plus diverses et les plus remarquables du présent et du passé pour que s'institue précisément entre tous ceux qui ont le souci de s'informer et de s'instruire, un dialogue qui est en lui-même un bien et un enrichissement intérieur pour chacun. C'est dans ces dispositions que celui qui entre dans notre société, dont la liberté est faite de toutes les libertés, s'engage à respecter cette règle bien naturelle.

« Qu'on veuille bien alors ne plus invoquer à tout propos et hors de propos la moralité ou l'immoralité des pièces que nous faisons jouer. Il ne faut pas avoir peur à ce point des choses et surtout des mots. Notre société est faite pour les adultes et les jeunes gens, non pour des enfants. Il n'est pas d'œuvre grande et forte qui ne présente en effet à quelque degré un danger pour les âmes timorées. Et, à y regarder de près, le Petit Poucet lui-même est une histoire assez inquiétante... Un auteur catholique, Péguy, disait un jour d'un certain puritanisme, qu'il avait les mains pures, mais qu'il n'avait pas de mains ».

(59) Lettre du 31 octobre 1949 :

« Nous savons parfaitement que notre société n'est pas faite pour les enfants. Pour les adultes certes, le souci de s'informer et de s'instruire, donc de s'agrandir soi-même — suivant le mot de Quinet — demeure une règle de vie de l'être libre. Mais est-il toujours un « bien » ce dialogue, où l'un des interlocuteurs est souvent muet et encaisse sans discuter ce qu'on lui assène... ou insinue ? qu'il s'agisse de métaphysique ou de morale... ma liberté se veut soumise aux règles catholiques, donc limitée... ».

(60) Lettre du 30 juillet 1949.

Il est difficile d'établir un programme et il faut souvent procéder à des remplacements in extremis ; ainsi le mime Marcel Marceau devra être par deux fois remplacé : d'abord le 6 juin 1951 par Elena Imaz, puis le 4 mai 1953 par Louis de Froment, avant de se présenter le 15 décembre 1953 ; René Benedetti remplacera Lola Bobesco, Jacques de Lacretelle remplacera Georges Duhamel. Quant à Charles Dullin, il refusera des décors improvisés et la répétition de *l'Archipel Lenoir* ne pourra se faire le 4 mai 1949. Nous avons vu précédemment les difficultés occasionnées par l'absence d'une salle attitrée et suffisamment vaste.

4. LE BILAN DES SPECTACLES

Le bilan des huit saisons du *Portique* est éclatant. Il y avait douze spectacles annuels, dont quatre consacrés au théâtre, quatre à la musique et quatre conférences illustrées ; après 1949 ce seront six séances théâtrales et six séances variées. Les spectacles sont très riches et comportent souvent à la fois conférence et récital de musique ou deux pièces de théâtre... L'éventail offert est très large, que ce soit pour les spectacles dramatiques, allant des valeurs sûres (Claudel, Anouilh, Mauriac, Giraudoux ou les grands classiques), jusqu'aux créations (Ribemont-Dessaignes, J.-F. Noël)⁶¹, ou pour la musique. S'il y eut sept concerts de grands orchestres (80 à 120 membres), la musique de chambre fut surtout à l'honneur, ainsi que le chant⁶². Le récital poétique n'est pas oublié. *Le Portique* vit les débuts de Maurice Béjart, de Régine Crespin et d'Hélène Bouvier⁶³. Il n'y eut guère de spectacles médiocres⁶⁴ mais quelques représentations trop intellectuelles et farfelues⁶⁵.

(61) Roger Judrin envoya à Paris une pièce intitulée « *Au commencement était la Haine* », sous le pseudonyme de Pierre Gausset (le jeu de mot ne fut pas toujours compris). Maurois l'approuva et Jean Paulhan le félicita chaleureusement, avant que Briet-Daubigny fit avouer la supercherie. La pièce devait être créée par la *Compagnie Madeleine Renaud*, en février 1948 mais le projet n'aboutit pas. Des fragments de dialogue ont été repris dans « *Discorde* ». Roger Judrin, devenu un collaborateur régulier de *La Nouvelle Revue Française*, se fit reconnaître parmi nos meilleurs moralistes et stylistes.

(62) Grâce à Mme Briet-Daubigny.

(63) Originaires de Choisy-au-Bac. Deux artistes compiégnaises ont été mises à l'honneur : Nicole de Rothschild (N. Stéphane) et Claudine Durussel.

(64) Il n'y eut guère qu'Annie Maurelle et la représentation de *Cyrano de Bergerac*.

(65) Par exemple le *Daniel* de Ribemont-Dessaignes.

Briet-Daubigny voulait surtout « échapper à la banale petite société de province » et il y a fort bien réussi ; nous pouvons en croire M. Martinez-Arnould ⁶⁶ :

« Il y a sept ans quand l'un des membres de Votre Comité m'a fait part du projet que vous formiez de créer Le Portique, j'ai eu d'abord une grande joie. Votre ambition était belle de faire naître, dans cette banlieue parisienne où nous sommes, un centre artistique indépendant que d'autres villes, capitales à leur manière dans leurs provinces crottées, n'avaient pas réussi à bâtir. Une institution qui dispenserait l'argent et la beauté, serait prodigue envers ses membres comme à l'égard des artistes.

« Mais j'ai pensé aux desseins ambitieux qui avaient avorté ou qui avaient dégénéré. Il y avait par ci, par là, des associations artistiques. On savait qu'elles donnaient sur leurs tréteaux branlants *la Petite Chocolatière* ou *Ma Cousine de Varsovie* ; que leurs membres, mal lavés de leurs fards, roucoulaient leurs derniers sonnets devant une assiette de petits fours aussi maigre, aussi désuète que leurs talents littéraires. J'ai craint, je l'avoue, ce spectacle pitoyable, plus triste que le silence.

« Quand je vous ai connu, j'ai compris que vous n'aviez pas le goût de cet affligeant provincialisme, que vous aviez le souci de la perfection, de cette perfection dont Valéry disait qu'elle est une défense qu'on met entre soi et les autres, entre soi et soi-même. J'ai eu tous les espoirs, Cher Monsieur, quand j'ai su que vous aviez mauvais caractère. Ne m'en veuillez pas de vous le rappeler. Je ne l'ai pas meilleur. C'est l'arme des esprits exigeants.

« Et puis le miracle est né. Dans les salles qui avaient exploité jusque-là le succès des films commerciaux (tous le sont à une exception près), épicés de la même sauce passe-partout, des hommes, des femmes, des jeunes gens entendirent résonner, beaucoup pour la première fois malgré la proximité de Paris, des cris étranges ; les cris de ceux qui souffrent comme eux de la même solitude, de la même douleur désespérée du siècle, de la même volonté de grandeur, d'absolu et de foi qu'ils ne connaissaient pas. Et entre les grâces de Musset et de Marivaux, dans le parfum balsamique d'une pinède exaltée par le soleil, des relents de cocktails ou de whisky, les violentes senteurs de la pampa mexicaine, dans une forêt d'Ile-de-France toute

(66) Allocution prononcée le 25 juin 1953, lors de la septième assemblée générale annuelle du Portique, dans la salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville.

baignée de lune, dans la poussière d'un théâtre abandonné, passèrent les ombres inquiétantes de Couture ou du Marquis de Virelade, d'un prêtre ivrogne et paillard, comme la rêveuse silhouette d'Isabelle, la petite institutrice giraldienne, Antigone avec son front bas et têtue, son masque ravagé de violence.

« Les orchestres s'étaient à peine tués sur les ravissantes effusions de Mozart, les sauvages splendeurs de Stravinsky ou de Rimsky Korsakow, la prière sublime de Bach ou ses jeux dépouillés et difficiles, les stridences raffinées de Ravel, qu'on entendait Mauriac, Anouilh, Graham Greene ou Giraudoux. Et puis les violons s'accordaient de nouveau, la foule s'enfonçait une nouvelle fois dans la même communion, la même ferveur unanime où l'on plongeait à son tour pour ressortir plus beau, meilleur ou plus grand. De nouveau les anges musiciens nous avaient frôlés de leurs ailes, ces anges dont Melozzo da Forlì a matérialisé l'inexprimable pouvoir dans le pli charmant des fossettes, le rire ingénu des yeux, la moue espiègle et gracieuse ; ces anges que Janine Charrat, ses danseurs et d'autres danseurs, venaient incarner quelque soir devant nous avec leurs bouquets de couleurs, leurs féeries mouvantes et diaprées.

« D'autres soirs, sans nul autre prestige que celui de leur nom, leurs smoking ou leurs vestons noirs sur la nudité d'un rideau rouge ou gris, des hommes sont venus parler de leurs œuvres, de celles des autres, de musique, de théâtre ou de voyage. Vous avez fait appel à l'art difficile des conférences. Elles ne nous apprennent souvent pas grand-chose que la mesure et la vanité de leurs auteurs, mais elles nous divertissent comme des bulles irisées de savon, nous apportent une présence. Elles provoquent aussi des colloques passionnés au cours des entr'actes où l'on aime à se retrouver.

« Discussions qui ont d'autres échos que celui du théâtre et qui résonnent souvent sur les tables compiégnoises ou dans les salons, dans le tintement des cristaux, le fracas des vaisselles.

« Le Portique est devenu une institution consacrée et l'on concevait à peine aujourd'hui que la ville pût en être privée. On parle du Portique et, bien sûr, de musique, de danse ou de théâtre là où les hommes, mâchonnant leurs cigares, suçant leurs cigarettes, se seraient heurtés à d'insolubles problèmes politiques, auraient refait la carte du monde ou, simplement, la carte gastronomique de la France, discuté des moteurs à réaction ou des cylindrées de leurs autos. Et les femmes elles-mêmes désarmées par vous ont épargné quelques belles rivales.

« On parle du Portique et de vous-même. On en parle à Paris et en province. On vous critique quelquefois — qui ne critique-t-on pas ? et l'on ne critique que ceux qui en valent la peine —. On vous critique, c'est humain. Mais rassurez-vous, on vous admire. Un jeune écrivain algérien doit au prix qu'il a reçu de vous le début de sa fulgurante carrière.

« Je vous sais gré, quant à moi, de la qualité de vos spectacles, de leur diversité. Si le goût est fait de mille dégoûts, comme l'assure Valéry, il est fait aussi de mille difficultés vaincues, de mille plaisirs, de mille ferveurs. Il n'est pas vrai que la joie puisse naître de la vulgarité, de la facilité, ou c'est la joie des cœurs médiocres. Beaucoup de jeunes gens ont, depuis sept ans que vous agitez votre baguette magique, appris le goût de la vraie musique et du grand théâtre.

« Ils feront taire la Radio quand elle dispensera l'inepte, la sirupeuse, la détestable rumeur dont se remplissent dans un délicieux abrutissement le cœur altéré, la tête vide de trop de Français. Dans la solitude de leurs demeures, dans les vacances vertes et, j'espère, dorées où ils vont courir, naîtra alors cette ineffable, cette silencieuse musique dont parle Saint-Jean de la Croix, faite pour eux des Concerts que vous avez donnés. C'est la grâce que je leur souhaite. C'est la reconnaissance que je dois, à vous, Cher Monsieur, fondateur d'une entreprise qui semblait si périlleuse à ceux qui vous aident dans la tâche difficile et presque incroyable que vous remplissez chaque année ».

5. LE MÉCÉNAT

Les *dotations* sont de véritables *prix du Portique*, généreusement assortis d'une importante somme d'argent. Sauf les deux premières, les dotations sont attribuées à Paris, et toujours par un jury de parisiens, bien que ce soit les Compiégnois qui financent entièrement. Des équivoques subsisteront longtemps sur le but de ces dotations, il s'agit non pas de découvrir mais d'encourager et, tout au plus, de lancer une valeur sûre.

Huit récompenses furent attribuées de 1947 à 1953, à un rythme de plus en plus lâche : une en 1947, trois en 1948, une en 1949, une en 1950, une en 1951, une en 1953. L'équilibre n'est pas maintenu entre les dotations musicales, au nombre de cinq (deux d'interprétation et trois de composition) et les dotations littéraires, au nombre de trois (deux de

littérature dramatique et une de belles-lettres). Sur les huit lauréats, cinq se firent reconnaître parmi les meilleurs de leur génération : Gérard Souzay, Jean Françaix, Henri Dutilleux, Emmanuel Roblès, Jean Grenier ; les trois autres ne faisant qu'une carrière honorable : Pierre Coddée, Elsa Barraine, Yves Brainville.

Nous avons déjà vu que la formule prévue se révélera, à l'expérience, difficilement applicable, il y aura donc une période de mise au point.

1) La première dotation, en *octobre 1947, concerne la composition musicale*, ce qui prouve encore l'inclination naturelle de Briet-Daubigny. Sa valeur est de 150 000 F, équivalant à environ 20 000 F actuels. La candidature est examinée par le jury de Paris, et une œuvre particulière présentée à Compiègne ⁶⁷. Le jury parisien comprenait, sous la présidence d'Henri Busser, Maurice Duruflé, Jacques Ibert, Raymond Loucheur, Georges Auric, Roland Manuel, Paul Le Flem, Francis Poulenc, Tony Aubin, Olivier Messiaen, Raymond Capdeville, Hugon. Le jury compiégnois, présidé par Jaujard, comprenait Mlle Laurent, Claude Delvincourt, Jacques Ibert, Maurice Duruflé, Paul Le Flem, Henri Barraud, Louis Aubert, Ernest Bour, Claude Koechlin, Jean Rivier et Virgil Thompson ⁶⁸. Arthur Honegger ne peut y assister ⁶⁹.

Quatre candidatures furent retenues, celles d'Elsa Barraine pour la *Seconde Symphonie*, Jean Françaix pour le *le Diable boiteux*, Jean-Louis Martinet dont l'œuvre ne fut pas présentée à temps et Daniel-Lesur pour *Suite Française* et *Ricercare*. Marcel Landowski et Jacques Chailley n'avaient pas été retenus. L'article de Clarendon prouve que l'esprit dans lequel était attribuée cette dotation n'était pas encore bien compris ⁷⁰.

2) En janvier 1948, ce fut l'*interprétation musicale* qui bénéficia d'une dotation de 75 000 F, soit environ 8 000 F actuels. Les deux candidats présentés par Jacques Thibaud : au piano Samson François, au violon Christian Ferras, ne purent être retenus, le premier étant retenu ailleurs et le second ne jouant pas le concerto imposé. Le jury, présidé

(67) A partir de 1948 le jury juge l'œuvre entière du candidat.

(68) Critique musical aux Etats-Unis et élève de Nadia Boulanger.

(69) Honegger était alors hospitalisé à New-York.

(70) *Le Figaro* titre « Le Concours du Portique ». Clarendon a écouté la retransmission radiophonique du concert de Compiègne mais discute le choix du programme et des œuvres soumises au concours : « Et voilà comment une idée excellente n'a pas porté les fruits qu'on escomptait ».

par Claude Delvincourt, comprenait Félix Raugel, Gustave Samazeuilh, Jacques Chailley, Raymond Charpentier, André Jolivet, José Bruyr, Marc Pincherle et Briet-Daubigny. Le violoniste Pierre Coddée fut choisi mais le pianiste Jean-Claude Englebert et surtout le violoniste Devy Erlih étaient au moins de valeur égale. Le choix entre des virtuoses de trois instruments différents était impossible. Nous avons déjà signalé la pagaille assez cocasse à laquelle aboutit le système de vote.

3) Cette même année 1948, Gérard Souzay obtint pour le chant un *prix d'honneur hors concours*, d'une valeur de 75 000 F. Le candidat fut présenté par Jules Gressier, Claude Rostand, José Bruyr, Daniel-Lesur, Marc Pincherle, René Dumesnil, Antoine Golea, Claude Delvincourt, Louis Beydts, Bernard Gavoty, Georges Auric, Yvon Le Marc'Hadour, André Pernet, Jane Bathori, Arthur Hoérée, Hélène Bouvier, Paul le Flem, Henri Sauguet, Hirsch, directeur de l'Opéra et Briet-Daubigny.

Il y eut de nombreuses protestations, notamment d'Henry Barraud et d'A. Goléa qui estimaient Gérard Souzay déjà trop connu.

4) Toujours en 1948, le *prix de Littérature dramatique* est décerné à Emmanuel Roblès, pour la pièce *Montserrat*, au désappointement de Ribemont-Dessaignes qui croyait l'emporter avec *Daniel*. Le jury, présidé par André Maurois, comprenait Gérard Bauer, Francis Ambrières, Robert Kemp, Wladimir Porché, Jean Anouilh, Roger Ferdinand. Les candidats évincés sont Pichette, pour *Les Epiphanies* et Maurice Clavel pour *Les Incendiaires*. Francis Ambrière montre toute l'importance de ce prix que relance une pièce de qualité et distingue un auteur de grande valeur ⁷¹.

(71) Le Figaro Littéraire du 27 novembre 1948 :

« J'étais à Compiègne la semaine dernière, quand Jean Marchat et la troupe des Mathurins vinrent y présenter *Montserrat*.

C'est le Portique qui leur avait procuré l'occasion de ce voyage. Connaissez-vous le Portique ? Il s'agit d'une société qui s'est fondée à l'ombre du château, sur l'initiative de M. Gaston Briet-Daubigny, et qui rassemble tout ce que Compiègne et la région comporte de lettrés, d'amoureux de la musique et de fervents du théâtre.

Ces amateurs passionnés ne se distingueraient pas de tant d'autres qui se trouvent en mainte autre ville, s'ils n'avaient sur eux l'avantage de la cohésion et celui de l'efficacité. A 1 000 qu'ils sont, les membres du Portique sont en train de réaliser le vieux rêve chimérique de la décentralisation. Que les grandes troupes, que les grands virtuoses se déplacent pour eux, le résultat n'est pas si commun. Mais le *Portique* a fait mieux. Avec l'excédent de ses cotisations, il a créé une dotation annuelle (de cent-cinquante mille francs) qui doit aller, tantôt à un musicien, tantôt à un dramaturge, tantôt à un écrivain, romancier, essayiste ou poète. Le lauréat de cette année a été Emmanuel Roblès, l'auteur de *Montserrat*. La carrière de la pièce, qui avait été jouée quinze jours sous les auspices de la Direction des Spectacles, semblait définitivement arrêtée, et ces lauriers

→

5) Le 21 mars 1949, le *prix de Belles Lettres* est décerné à Jean Grenier, professeur de Philosophie à l'Université de Lille et détaché au Caire ; sa valeur est de 150 000 F et couronne « l'ensemble de son œuvre ». Le jury présidé par André Maurois, rassemble Gérard Bauër, Jean Paulhan, Marcel Arland ⁷², Jules Roy, Henri Calet, Francis Ambrières et, votant par lettre, Jules Supervielle, Jean-Paul Sartre. Les concurrents étaient de qualité : Francis Ponge, Maurice Blanchot, Henri Thomas, Serge Limbour et René Char, mais ce dernier annonça dans *Combat* qu'il refusait toute candidature à un prix littéraire.

Une réception fut organisée, le 8 août 1949, à l'hôtel des Arts et Lettres, 52 rue Saint Dominique, par *Les Amitiés Françaises* et la Radiodiffusion Nationale retransmit les allocutions de Jules Roy, Jean Grenier et Albert Camus qui avait été l'élève du lauréat. Selon Camus, « le prix (est) décerné par un excellent jury à un excellent candidat » et selon Jules Roy : « Sans le prix du Portique, nous n'aurions pas moins admiré Jean Grenier et nous aurions sollicité sa critique avec non moins de crainte, mais il est bon que cette année lui fut donné le prix de cette société de Compiègne, qui ne s'est jamais trompée en désignant ses lauréats, si grand est son amour de la qualité et si sûr son jugement ». Les louanges hyperboliques sont d'usage et récompensent le zèle des payeurs.

Compiègne avait déjà reçu Jean Paulhan et Jean Grenier, le 6 juillet 1949. Dominique Aury avait alors lu des passages d'*Iles* et des *Inspirations Méditerranéennes*. Rappelons que le *Grand Prix National des Lettres* fut décerné à Jean Grenier en 1965.

inattendus ont ramené la curiosité sur elle. Jean Marchat l'a montée dans son théâtre et le public parisien lui fait grand accueil. Dix-huit pays ont acheté les droits de traduction. Voilà Roblès en passe d'être célèbre et Compiègne qui vient d'imposer un jeune dramaturge à l'attention de Paris et du monde.

Si je m'arrête à cette histoire, c'est qu'elle me paraît exemplaire. Exemple d'abord pour les débutants de province, qui pensent toujours peu ou prou qu'on ne saurait réussir sans relations et sans intrigue, quand il suffit seulement d'avoir quelque persévérance, et bien entendu, du talent, comme ce fut le cas de Roblès sous le ciel algérois. Exemple ensuite pour tous ceux qui se plaignent que hors Paris il n'y ait point de salut, et qui pourraient si bien, s'ils le voulaient vraiment, peupler leur petite ou grande ville d'activités fécondes. Ce n'est qu'une affaire d'énergie. Mais l'énergie, au rebours du bon sens, est la chose du monde la moins bien partagée. Puisse Compiègne insuffler la sienne à tant de cités trop quiètes où l'on se plaint qu'il ne se fasse rien, sans travailler pour autant à y faire quelque chose.

Montserrat reçut le *Prix des Critiques* le 28 novembre 1948.

(72) Jean Paulhan et Marcel Arland étaient directeurs de *La Nouvelle Revue Française*, éditée par Gallimard, et patronnaient Jean Grenier, un auteur de la maison.

6) En 1950, un prix de *Composition musicale* est décerné à Jean Françaix⁷³, d'une valeur de 200 000 F, soit 12 000 F actuels. Dans le jury, présidé par Henri Busser, on retrouve Delvincourt, Auric, Barraud, Nadia Boulanger (professeur de Jean Françaix), Florent Schmitt, Delannoy, Duruflé, Aubert, Jolivet, Aubin et Briet-Daubigny. Les candidats malheureux sont : Henri Dutilleux, Daniel-Lesur, Jean Martinon, Jean Hubeau. Le 31 janvier 1951, la Musique de la Garde Républicaine jouera plusieurs œuvres du lauréat : « Le jeu sentimental » et « Cinq Danses Royales ».

7) Encore un prix de *Littérature dramatique*, décerné en 1951 à Yves Brainville, pseudonyme d'Yves de la Chevardière de la Grandville, pour sa pièce *L'Obstacle*, avec une dotation de 200 000 F. Le président du jury, Roger Ferdinand, président de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques, est entouré de Mme Simone, Béatrice Dussane, Marcel Achard, J. Audiberti, R. Kemp, A. Barsacq, Jean Mercure, Jean Marchat, Raymond Rouleau. Marcel Aymé a été pressenti mais refuse tout système de jury. Francis Ambrière, porté « absent non excusé », sur le procès-verbal, se vexe et va rompre avec *Le Portique*. Parmi les concurrents, notons Gilbert Cesbron, Jean-François Noël pour *Les Princes du Sang*, création du *Portique*.

Le Comité de Compiègne n'apprécie guère le choix parisien et déclare à propos de la pièce retenue : « Après lecture, le Comité craint qu'elle ne connaisse pas le succès nécessaire », refusant donc de contribuer financièrement à son lancement, autrement que par la dotation. Est-ce cette désillusion ? ou plutôt l'inflation des prix littéraires ? ou encore le désir de Briet-Daubigny de consacrer la totalité des dotations à la musique ? Ce sera en tout cas le dernier prix littéraire.

8) Un prix de *Composition musicale* est décerné à Henri Dutilleux, en 1953 ; sa valeur est de 300 000 F, soit 15 000 F actuels. Le jury, présidé par Henri Busser, regroupe Delvincourt, Jolivet, Daniel-Lesur, Elsa Barraine, Jean Françaix, Nadia Boulanger, Aubert, Aubin, Delannoy, Duruflé, Auric, Schmitt, Le Gaillard (représentant la Radio-Télévision), Briet-Daubigny. Les concurrents écartés sont : Jean-Louis Martinet, Jean Hubeau, Pierre Boulez, Maurice Jarre. Le 30 novembre 1953, l'Orchestre National joue la 2^e Symphonie, commandée par

(73) Les archives du Portique conservent une intéressante correspondance avec les lauréats du prix de Composition Musicale, et particulièrement avec Jean Françaix.

Charles Munch et exécutée seulement aux Etats-Unis ⁷⁴. Henri Dutilleux obtiendra le *Grand Prix National de la Musique* en 1968.

6. LA FIN DU PORTIQUE

Arrêt de mort ou suspension provisoire ?

Chaque année on craignait de ne plus disposer de la salle du *Nouveau Théâtre*, il y avait de nouvelles exigences et de nouvelles restrictions. Au cours de l'été 1954, un écran panoramique est installé, empêchant tout autre usage que le cinéma. Briet-Daubigny écrit une lettre raide aux propriétaires, les accusant d'avoir procédé à ces travaux afin de se débarrasser de gêneurs ; il écrit aussi au maire afin de trouver une solution, mais le moment est peu favorable car Jean Legendre vient de démissionner, et Henri Adnot semble peu intéressé par cette question ⁷⁵. La mort brutale de Claude Delvincourt, directeur du

(74) Cette symphonie fut enfin exécutée à Compiègne, malheureusement à la salle des sports, en octobre 1976, par l'orchestre de Lille et sous la direction de Francis Casadesus.

(75) Lettre à Henri Adnot, du 17 juin 1954 :

« ... Par ailleurs eu égard à votre fonction de premier magistrat de notre ville et aussi parce que vos devanciers ont toujours témoigné un intérêt et une amitié d'une grande efficacité à notre création, il m'incombe de vous aviser que notre activité va désormais cesser. En effet, sous le couvert de bientôt (?) entreprendre des travaux pour l'installation d'un écran cinématographique concave et fixe (?) l'Administrateur du Nouveau-Théâtre nous a fait connaître qu'il lui serait impossible de continuer à recevoir le Portique à partir du prochain mois de novembre.

Vous le voyez, Monsieur le Maire, ce qui précède est sans doute le premier et le dernier souci que nous vous causons et il se vérifie, une fois de plus et aux dires de la sagesse des hommes, qu'un événement préjudiciable n'arrive jamais seul.

C'est donc en pleine santé sociale et artistique que notre Institution se voit privée de vie faute pour notre merveilleuse Cité d'avoir un Théâtre Municipal digne de toutes ses renommées. J'y ajoute notre réputation qui dans les milieux cultivés est connue tant à Paris, en province qu'à l'Etranger, car nous revendiquons la fierté d'avoir institué ici un centre provincial de culture unique et envié par d'innombrables villes plus importantes que Compiègne.

Avec un peu de discernement, et je crois sans capitaux considérables, il semble qu'un Théâtre Municipal est une possibilité dans l'actuel état des choses à Compiègne. Mais dans le cas où les hommes qui ont l'honneur d'administrer notre ville estiment cependant qu'un tel édifice est une nécessité pour l'éducation et la culture de sa population et ce au même titre que stade, terrains et autres constructions sportives, en supposant bien sûr, qu'esprit et muscles soient des valeurs humaines de même mérite ! Ce qui n'est peut-être pas la conviction de beaucoup de nos semblables... »

Conservatoire National de Paris, fait perdre au *Portique* un précieux appui. Le Comité directeur éprouve d'ailleurs une lassitude inavouée et il se rend compte qu'il sera de plus en plus difficile de maintenir des spectacles de grande qualité ; en effet, les décors sont plus coûteux, les grandes troupes se déplacent plus rarement et sont plus exigeantes. On va beaucoup plus à Paris et la télévision a pris son essor depuis le couronnement de la reine Elisabeth d'Angleterre en 1953. Briet-Daubigny n'envisage pas d'amputer *Le Portique* d'une partie de ses activités et encore moins d'abaisser le niveau artistique.

La situation financière est excellente et *Le Portique* risque de disparaître en pleine prospérité et avec une parfaite situation morale. Il y a en effet 1,800 M.F. en caisse et 753 sociétaires inscrits, c'est-à-dire à peu près le maximum permis par la capacité de plus en plus restreinte du Nouveau-Théâtre. Georges Duhamel, dont on connaît le goût pour les présidences, fait savoir qu'il accepterait volontiers celle du prix littéraire décerné par *Le Portique*. L'Argus de la Presse démontre l'intérêt dans lequel la presse parisienne tient la société compiégnaise ⁷⁶.

La déception est grande quand *Le Portique* ne reprend pas son cycle de spectacles à la fin de l'année 1954 ^{76 bis}.

Les projets

Quelques manifestations témoignent encore, pendant plusieurs années, de la survivance du *Portique* : participation aux *Impromptus de Compiègne* ⁷⁷, concerts isolés ⁷⁸.

L'espérance subsiste et de multiples projets sont plus ou moins élaborés de 1954 à 1963 :

— en avril 1955, le Comité projette l'achat du *Nouveau-Théâtre* à la famille Pinson.

— En 1956, le Comité envisage de louer la nouvelle salle du cinéma *Celtic*, offrant 700 places.

— En 1957, projet de *Festival de l'Oise*, les 26, 27 et 28 juillet, successivement à Beauvais, cour de l'Evêché, à Compiègne, place de

(76) Nombreuses coupures provenant surtout des journaux suivants : *Le Figaro*, *Le Figaro Littéraire*, *Le Monde*, *Combat*, *Arts*, *Opéra*, *Comoedia*...

(76 bis) Bellot et G. Chanroux expriment cette mélancolie (*Le Progrès de l'Oise* du 18.12.1954).

(77) Après Chambord, en 1952, Chenonceaux et Versailles, en 1953. Compiègne inaugure le *Son et Lumière* du château le 6 juillet 1954.

(78) Le 22 mai 1955, W. Demarche présente, salle Saint Nicolas, un récital de sonates avec Maurice Crut, violon, et André Terrasson, piano.

l'Hôtel de Ville, et à Senlis, place de la Cathédrale. Jacques Vigouroux veut représenter *La Mort du Juge* de Roger Rabiniaux, mettant aux prises Jeanne et Cauchon. Ce festival devait se renouveler chaque année et *Le Portique* se serait chargé de son organisation.

— En 1960, Jean Legendre, redevenu maire, propose au Portique d'abandonner ses dotations et de s'occuper de la saison artistique 1960-61⁷⁹. Le maire précise ensuite ses projets : des *tournées*⁸⁰ théâtrales occuperaient la nouvelle salle du cinéma *Le Français*, tandis que *Le Portique* fusionnerait avec *Les Soirées Musicales*⁸¹. Ces propositions successives furent repoussées par Briet-Daubigny, très attaché aux dotations musicales ; le secrétaire-fondateur resta d'ailleurs seul dépositaire, avec Jacques Mourichon, des fonds du *Portique*, car les autres membres du Comité se retirèrent. *L'éclatement du Comité* marque en fait la fin des espoirs de reprendre les saisons du *Portique* mais non celui de jouer un rôle d'incitation et, en tout cas, de maintenir les dotations.

— En 1961-62 cependant, un vaste projet, cautionné par André Malraux, aurait permis d'aménager le *Grand Théâtre Impérial*, le théâtre Louis XVI de la rue Vivanel, et de rénover le quartier de la rue d'Ulm, il s'agissait d'établir à Compiègne le *Centre de formation des animateurs pour les Maisons des Jeunes et de la Culture (M.J.C.)*.

(79) Séance du Comité directeur, le 8 février 1960.

(80) Séance du Comité directeur, le 18 mars 1960. Jean Legendre renonce provisoirement à une saison théâtrale (lettre du 26 juillet 1960).

(81) — *Les Soirées Musicales*, fondées par Mme Lesguillons, ne durent que de 1958 à 1964.

— *Arpèges* de Jacques le Calvé, prend le relais de 1964 à 1977.

— *Les Jeunesses Musicales de France*, lancées une première fois en 1953 par Mlle Hazebrouck, connaissent une longue éclipse et c'est Mlle Boyer qui les fonde solidement en 1967, reprises depuis 1977 par M. Durousseau.

— *Les Amis de Compiègne* existaient avant 1938, au temps de Fournier-Sarlovèze, après guerre la présidence appartient au comte de Grammont-Crillon et les séances se déroulent au Château ; leur activité, s'achevant vers 1960, comportait conférences et musique.

— *Les Tournées Baret*, au cinéma *Le Français*, de 1962 à 1966, sont interrompues par de nouvelles exigences de sécurité.

— *Le Centre d'Animation Culturelle de Compiègne et du Valois*, (C.A.C.C.V.) est depuis 1975 sous la direction de Geneviève Bailac.

Briet-Daubigny avait l'intention de faire collaborer *Le Portique* à cette entreprise qui n'aboutit pas, du fait des violentes tensions politiques provoquées par la question algérienne ⁸².

— Enfin, en 1963, Briet-Daubigny tente une opération originale : il réforme le *Comité majeur*, avec M. Duruflé, P. Dervaux, B. Gavoty et Armand Panigel, ce dernier étant chargé de la discophilie. Il s'agit de pérenniser les dotations grâce à une taxation des disques commercialisés et d'offrir en même temps un disque gravé des œuvres du lauréat. Le *Collège philotechnique du monde musical*, chargé de gérer cette intéressante *discophilie* resta mort-né.

Les prolongements du mécénat collectif 1963-67

Briet-Daubigny annonce dans une lettre à Jean Legendre, datée de mai 1963, qu'il lui reste 2,5 M. à dépenser pour les dotations musicales.

Cette même année 1963, le prix de *Composition Musicale* est décerné à Jacques Castède, bénéficiaire d'une somme de dix mille francs, soit environ trente mille francs actuels.

Afin d'échapper à la formule du jury traditionnel, difficile à réunir, influençable et où les jeux sont souvent faits d'avance, Briet-Daubigny tente une nouvelle formule. En décembre 1962, il envoie une lettre circulaire à une soixantaine de personnalités, comprenant les directeurs de conservatoire. Henry Barraud, le *Mentor* du *Portique*, critique cette consultation des « fruits secs de province ». Il s'agit de classer trente quatre noms, en allant du meilleur au pire et Briet-Daubigny croit devoir mettre en garde « contre les hurluberlus de la cacophonie » ⁸³. Jacques Murgier, directeur du Conservatoire de Reims et Manuel Rosenthal, chef de l'Orchestre National, protestent contre cette excommunication.

(82) Jean Legendre relate dans le mensuel *La Gazette de l'Oise*, de septembre 1979, comment le *Théâtre Impérial* « aura été mon serpent de mer ». Le projet Malraux, particulièrement soutenu par Gaétan Picon, directeur général des Arts et Lettres, par le Sénateur Bouquerel et par l'adjoint au maire Forest, fut remis en cause lorsque les conseillers municipaux gaullistes (U.D.R.) démissionnèrent, Jean Legendre combattant la politique algérienne du chef de l'Etat.

Un autre projet de *Centre Culturel Régional* fut élaboré à partir de 1970, avec le soutien du nouveau ministre de la Culture, Jacques Duhamel. André Barsacq devait en devenir le directeur artistique. Jean Legendre estima finalement, en 1973, que la charge serait trop lourde et c'est le centre moderne *polyvalent* demandé par le *Groupe d'action culturelle extra-municipal (G.A.C)* qui fut décidé. Voir l'article de B. Sibertin-Blanc dans ce même numéro.

(83) Briet-Daubigny, dans une lettre à Christian Lobut, ancien sous-préfet de Compiègne, devenu directeur-adjoint du Cabinet du premier Ministre, le 8 novembre 1961. s'élevait déjà « contre les malfaiteurs de la pensée artistique... ».

En fait, l'enquête est intéressante et donne les goûts du monde musical, des professeurs, mais aussi des critiques, des compositeurs, des chefs d'orchestre.

— B. Gavoty vote pour O. Messiaen, mais celui-ci a plus de quarante ans et ne peut plus concourir.

— Claude Rostand vote pour Gilbert Amy.

— F. Oubradous, H. Barraud, H. Dutilleux, votent pour Marius Constant.

— Olivier Alain vote pour Alain Petitgirard.

— Henry Davenson ⁸⁴ vote pour Pierre Boulez.

Xénakis, Baillif, sont également cités. La mise en garde de Briet-Daubigny ne semble donc pas avoir été écoutée. Il y a un grand éparpillement et Castérède l'emporte de peu ; il deviendra professeur au Conservatoire National de Paris. La remise des prix se fait à l'Opéra, où un hommage est rendu à Lélia Gousseau et à Maurice Maréchal.

Ce système de consultation semble cependant bien lourd. Briet-Daubigny ne retrouve pas auprès de Gallois-Montbrun, nouveau directeur du Conservatoire National, l'aide amicalement fournie par Delvincourt ; Georges Auric, directeur de l'Opéra, se montre plus favorable ⁸⁵.

En décembre 1966, une dotation est attribuée par les quatre lauréats de *composition musicale* à Alain Kremsky-Petitgirard ⁸⁶. Il s'agit cette fois de la commande d'une œuvre pour orchestre de chambre, elle doit être achevée dans le délai d'un an et une somme de 5 000 F, soit environ 15 000 F actuels, est avancée. Le projet *Paysage Métaphysique*, d'après Kandinsky, était presque achevé lorsque le jeune compositeur remit entièrement en question son art lors de la crise de 1968 ! Une nouvelle œuvre, *Concerto pour cloches anciennes d'Orient et orchestre à cordes*, dit *Retour au principe* ⁸⁷, dédiée à la mémoire de Claude Delvincourt et

(84) Il s'agit du grand historien de l'antiquité, Henri Irénée Marrou qui publiait ses chroniques musicales dans la revue *Esprit* sous ce pseudonyme.

(85) Il y eut encore un projet abandonné en 1965, celui d'un *Prix Briet-Daubigny* décerné à un violoniste et dédié à la mémoire de Edouard Nadaud, César Thomson et Claude Delvincourt « ami inoubliable du Portique ».

(86) Né en 1940, Grand Prix de Rome, il se trouve encore à la Villa Médicis ; Henri Dutilleux le soutient particulièrement. Jean Françaix, absent, se ralliera en janvier 1967.

(87) Briet-Daubigny est fort mécontent de ces retards successifs et redoute le pire ; voici ce qu'il écrit à son lauréat, sans doute en 1974 : « Si vous rejetez l'école française et

de Madame Briet-Daubigny, décédée en 1966, sera exécutée pour la première fois à Vaison la Romaine, en août 1974, puis à Compiègne, aux *Concerts Arpège*, en novembre 1975... mais Briet-Daubigny est mort depuis un mois !

La dernière manifestation du *Portique* avait été le *Concert spirituel* organisé afin de payer la restauration des orgues de Saint-Jacques⁸⁸. Le 17 décembre 1967, Norbert Dufourcq⁸⁹ présentait les orgues jouées par Maurice Duruflé, tandis que l'*Orchestre du Violon d'Ingres*, dirigé par Claude Charpentier⁹⁰, exécutait le *Te Deum* de Marc-Antoine Charpentier, comportant 125 instrumentistes et choristes⁹¹.

Rappelons le glorieux bilan : quatre saisons de spectacles de qualité sont offertes, de 1931 à 1935, par *Le Studio* ; huit saisons encore plus variées et prestigieuses de 1947 à 1954, et un important mécénat collectif, dont dix dotations musicales et littéraires, sont offerts par *Le Portique*.

Sans aucune subvention, grâce aux seules cotisations d'un nombre important de sociétaires fidèles, Compiègne, une petite ville de 18 000 habitants durement éprouvée par les guerres, devenait un centre intellectuel et artistique d'importance nationale⁹².

→
ses traditions. Si vous êtes parmi les fervents des hurluberlus de Royan. Si vous courtisez les malfaiteurs de la musique, Boulez, Xénakis et consorts. Si la musique aléatoire vous fait rêver, et tous les autres procédés de destruction vous séduisent de loin ou de près. Alors oubliez le Portique, et adressez-moi les trois chèques que vous me proposez ». En fait Kremsky-Petitgirard honorera son contrat avec sept ans de retard et conservera la majeure partie de sa dotation qu'il a pourtant accepté de rembourser en partie.

(88) On connaît la tradition des orgues offertes par le basileus Constantin Copronyme à Pépin le Bref qui les aurait reçues à Compiègne, en 757 ; sans doute furent-elles installées dans la chapelle palatine et peut-être ensuite à l'église Saint Corneille.

Saint Jacques ne semble posséder des orgues que depuis le milieu du XV^e siècle, très remaniées en 1768.

(89) Professeur d'histoire de la musique au Conservatoire National de Paris, il a su remettre à sa juste place l'école française de musique, trop méconnue.

(90) Architecte, spécialiste des *secteurs sauvegardés* (Senlis, Montmartre). Fils de Raymond, neveu de Gustave, lui-même dirige une formation d'amateurs parisiens qui atteint un haut niveau. A ses côtés Louis-Martini dirigeait la chorale des Jeunesses Musicales de France.

(91) L'importance de ce superbe adieu du Portique à Compiègne doit être comprise. Voir les articles de François Callais, dans le Progrès de l'Oise : 1) *Pour l'âme de Compiègne* (9.12.1967) ; 2) *L'âme enchantée de Compiègne* (21.12.1967).

(92) Plus important que Fontainebleau où Nadia Boulanger dirigeait *Le Conservatoire Franco-Américain*, ou que Versailles où Marcelle Tassencourt animait le *Théâtre Montansier*, pour ne citer que d'autres cités d'Ile de France.

- 3) *L'école des Cannibales* (L. Verneuil et G. Berr)
- 4) *Mon Crémier* (L. Verneuil)
- 5) *Tovaritch* (J.J. Deval)

II — Conférences

— 1931-32 :

- 1) *Fr. de Croisset* : L'Age de l'amour (avec piano : Marthe Piron)
- 2) *Béatrice Dussane* : De la musette au saxophone (avec chant : Lucy Vauthier)
- 3) *A. Millerand* : La Situation de la France
- 4) *M. Prévost* : Le duel des sexes dans la vie moderne

— 1932-33 :

- 1) *Béatrice Dussane* : La Fontaine et ses Fables
- 2) *Paul Morand* : Orient et Occident
- 3) *A. Maurois* : Lyautey
- 4) *Paul Chack* : Les croisières merveilleuses
- 5) *M. Donnay* : Les jours enchantés de Compiègne

— 1933-34 :

- 1) *Geneviève Ruxton* : Les héroïnes shakespeariennes
- 2) *Béatrice Dussane* : Le rire à travers la poésie française
- 3) *M. et Mme Brindejont-Offenbach* : Les étapes de la vie d'Offenbach
- 4) *José Théry* : G. Courteline (en présence de Mme Courteline — Textes dits par Jean Martinelli C.F.)

— 1934-35 :

- 1) *M. Bedel* : La jeunesse européenne a-t-elle encore du cœur ?
- 2) *G. Rageot* : Du rôle des forces spirituelles dans les nations d'aujourd'hui
- 3) *Fr. Frunck-Brentano* :
- 4) *Marie Gasquet* : Le lyrisme provençal

III — Musique

— 1931-32 :

- 1) L. Zighera, *violon*

- 2) M. Maréchal, *violoncelle* ; Lélia Gousseau, *piano*
- 3) Lise Duncan et Georges Pomiès, *danse* ; Yves Tinayre, *chant*
- 4) G. Enesco, *violon* ; François Cholé, *piano*

— 1932-33 :

- 1) Wiener et Doucet, *piano-jazz* ; Mme Péquot-Rivière : *chant*
- 2) Lily Laskine, *harpe* ; Roland Charmy, *violon*
- 3) *Quintette instrumental* de France : Maurice Amour, *piano*
- 4) Madeleine Grey, *chant* ; Yeichi Nemura, *danse*
- 5) Charles Panzera, *chant* ; Léon Zighera, *violon*

— 1933-34 :

- 1) Germaine Martinelli, *chant* ; Miquel Candela, *violon*
- 2) *Quatuor vocal* Kedroff
- 3) Marcel Ciampi, *piano* ; Paul Bazelaire, *violon*
- 4) *Quatuor à cordes* Calvet ; Mme Modrakowska, *chant*

1934-35 :

- 1) S. Demolière, *chant* ; A. Dussol, *violoncelle*
- 2) La Teresina, *danse* ; Pierre Bernac, *chant*
- 3) *Trio à cordes* Pasquier

LE PORTIQUE

I — Théâtre

— 1947 : 10 Février :

- 1) *L'Echange* (Claudé) par Ludmilla Pitoëff et sa compagnie
12 Mars :

2) *Le Rendez-vous de Senlis* (Anouilh) par « L'Atelier », direction : André Barsacq

25 Mars :

- 3) « *Impromptu d'un soir* » : — *André Frère* : Comédies à une voix.

— *Agnès Capri* « dit et chante » (Prévert, Jacob, Apollinaire...)

14 Mai :

- 4) *Asmodée* (Mauriac) par Jean Martinelli et Marie Ventura C.F.

5) *Antigone* (Sophocle) adaptation de M. Brion avec création d'une musique de scène (Henry Barraud) direction : P.M. Le Conte : orchestre des Cadets du Conservatoire et *Le Diable qui n'est à personne* (« *Mystère* » de Jean Cayrol) par Jacqueline Morane, Jean Topart, Louis Arbessier C.F. retransmis par la Radiodiffusion Nationale. Gala

3) « Impromptu de Noël » ou « La Soirée baroque » par les Comédiens Français : Pierre Bertin, Lise Delamare, Micheline Boudet...

— *Chants et Poèmes de Noël* — Dialogues

— *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* (Musset)

— *La danseuse de papier et le soldat de plomb* (M. Magre)

— *On purge Bébé* (Feydeau) et avec « Les Quatre Barbus », de la « Compagnie Grenier-Hussenot »

20 Février :

4) *Théâtre Agnès Capri*. Second spectacle à Compiègne

14 Mars :

5) Première partie : Conférence (Mme Simone) ; deuxième partie : *Les Perses* (Eschyle) par « le groupe de Théâtre Antique » — Musique de J. Chailley

3 Avril :

6) *Les Princes du sang* (Jean-François Noël) par la « Compagnie Raymond Hermantier », avec Daniel Ivernel, « première » avant Paris (créé à Lyon), en présence de l'auteur

16 Mai :

7) *Une Femme qui a le cœur trop petit* (F. Crommelynck) par le « Théâtre du Rideau de Bruxelles ». direction : Claude Etienne

27 Juin :

8) *Phèdre* (Racine) mise en scène de J.L. Barrault et décors de Jean Hugo, Cour d'Honneur du Château et population invitée sur la place, par Marie Bell, Maurice Donneaud, Jean Chevrier C.F. et *Récital de Poèmes* par Claude Piéplu

— 1951-52 : 17 Octobre :

1) *Henri IV* (Pirandello, adaptation par Benjamin Crémieux) par « L'Atelier », direction André Barsacq

28 Novembre :

2) *L'Héritière* (d'après Henry James, de R. et A. Goetz, traduction Louis Ducreux) par la « Compagnie du Théâtre des Mathurins », direction : Marcel Herrand, qui vient de créer la pièce

9 Janvier :

3) *Le Complexe de Philémon* (J.B. Luc) par le « Théâtre Montparnasse — Gaston Baty » qui vient de créer la pièce

20 Février :

4) *Marie Stuart* (Schiller, adaptation Claude Charras) par la « Compagnie Raymond Hermantier »

- 19 Mars :
5) Première partie : Musique (quatuor Pascal) ; deuxième partie :
Cinq Pièces à une voix : le Fantôme de Marseille (J. Cocteau), le Portrait
(D. Amiel) par Maria Mascelli
2 Avril :
6) *La Double Inconstance* (Marivaux) et *Le Mariage Forcé*
(Molière) par la « Compagnie Dramatique de l'Est ».
18 Juin :
7) *La Reine Morte* (Montherlant) avec Jean Yonnel, Thérèse
Marnay C.F. et Françoise Engel

Suppression des deux derniers spectacles, faute de salle.

- 1952-53 : 4 Novembre :
1) *La Nuit des Rois* (Shakespeare) par le « Théâtre de l'Œuvre » et
la « Compagnie Jean Deninx »
17 Décembre :
2) *Intermezzo* (Giraudoux) par le « Centre Dramatique de l'Est »,
direction Hubert Gignoux
27 Janvier :
3) *La Puissance et la Gloire* (d'après Graham Greene, adaptation
de Pierre Bost) par la « Compagnie André Clavé »
18 Février :
4) *Comédies à une voix* : André Frère, Second spectacle à
Compiègne, Deuxième partie : chant
11 Mars :
5) *Eurydice* (Anouilh) par la « Compagnie Claude Etienne » de
Bruxelles
24 Mars :
6) Spectacle de Cabaret ; *Mathilde Casadesus, les Frères Jacques*
15 Avril :
7) *Les Mal Aimés* (Mauriac) par Aimé Clariond C.F.
26 Mai :
8) Vingt cinq années de chansons : *Marie Dubas*, deuxième partie :
Danse
26 Juin :
9) *Le Dindon* (Feydeau) mise en scène de Jean Meyer par Jacques
Charon C.F., Paul Préboist

- 1953-54 : 15 Décembre :
1) *Marcel Marceau et sa Compagnie : Le Manteau* (d'après Gogol)

4 Mai :

2) *André Labarthe* : « La Science d'aujourd'hui », deuxième partie : Musique

— 1953-54 :

1) *Antoine Pinay* : « Les chances de la France », deuxième partie : Musique

2) *Jacques de Lacretelle* : « Le métier d'écrivain et mes rencontres littéraires », deuxième partie : Musique

3) *Jean Guéhenno* : « Pour une culture d'aujourd'hui », deuxième partie : Musique

III — Musique

— 1947 : 15 Janvier :

1) *Orchestre des Cadets* du Conservatoire de Paris (80 exécutants) sous la direction de Claude Delvincourt et de Pierre-Michel Le Conte ; Maurice Maréchal, *violoncelle*

25 Février :

2) Henri Merckel, *violon* : Jean-Claude Englebert, *piano*

15 Avril :

3) Camille Maurane : *chant* ; *Quintette Chailley Richez*

27 Mai :

4) « *Satie et son temps* » : présentation de Roland Manuel (Plaisir de la musique), avec Nadia Tagrine, *piano* et Renée Murgier, *chant*

10 Juin :

5) Première partie : Conférence (A. Léveillé), deuxième partie : Josette Sisco, *danse*, et Marguerite André-Chastel, *piano*

30 Septembre :

6) *Orchestre National* de la Radiodiffusion Française (85 exécutants), direction Ernest Bour, œuvres des candidats au prix du Portique : Elsa Barraine, Jean Françaix, Daniel Lesur

— 1948 : 29 Janvier :

1) Première partie : conférence (Roger Lannes), deuxième partie : *Gala de la Danse* présenté par Roger Lannes, avec Janine Charrat, Serge Peretti, Andrée Degas, Maurice Béjart

12 Février :

2) *Orchestre des Cadets* du Conservatoire de Paris, directeur P.M. Le Conte, prix d'interprétation musicale : Trois Concertos

- Devy Erlih : *violon*
- Pierre Coddée : *violoncelle*
- Jean-Claude Englebert : *piano*
- 30 Mars :
 - 3) « *Renaissance de l'Ecole Française* » (Franck et ses élèves), présentée par Georges Auric avec Jean Hubeau, *piano* ; Jeanne Ségala, *chant* ; Louis Perlemuter, *violon* ; Jacques Neilz, *violoncelle* ; Jacqueline Lauverjon, *alto*
- 2 Mai :
 - 4) « *Jeanne au bûcher* » (Claudel et Honegger), première représentation in extenso, avec le « Prologue » en présence des auteurs et de Lucien Fabre, au « Grand Théâtre Impérial » et diffusion place du Château avec l'Orchestre des Cadets du Conservatoire de Paris et les Chœurs du Conservatoire (plus de 200 exécutants), textes lus par « Les Théophiliens », en première partie : Ginette Doyen : *piano*
- 30 Juin :
 - 5) Hélène Bouvier, de l'Opéra : *chant*
- 1948-49 : 9 Décembre :
 - 1) Gérard Souzay, *chant* (lauréat d'honneur du Portique), Arthur Le Blanc, *violon*
- 1948 : 10 Février :
 - 2) *Quatuor vocal* de Saint-Petersbourg, *Quatuor à cordes* de Versailles
 - 12 Avril :
 - 3) « *Vienne romantique et musicale* » présentée par Bernard Gavoty, avec Anne-Marie Barbentane, *chant* et Lélia Gousseau, *piano*
 - 24 Mai :
 - 4) *Orchestre National*, direction : B. Mari, retransmis par la Radiodiffusion
 - 14 Juin :
 - 5) « *Les surprises de la Danse* », présentées par Robert Manuel C.F., avec Max Bozzoni, de l'Opéra
- 1949-50 : 16 Novembre :
 - 1) Première partie : Conférence (A. Maurois), deuxième partie : Ina Marika, *piano*
- 28 Décembre :
 - 2) Première partie : cinéma, deuxième partie : Robert Kitain, *violon* ; André Collard, *piano*